



Dossier. Nommer les rues de Louvain-la-Neuve : quelles mémoires ?

sous la direction de S. LEMAÎTRE

Louvain-la-Neuve, 2011



Dossier.

**Nommer les rues de Louvain-la-Neuve :
quelles mémoires ?**

Dossier.

**Nommer les rues de Louvain-la-Neuve :
quelles mémoires ?**

Sous la direction de S. LEMAÎTRE
Avec la collaboration de L. COURTOIS A.-L. DELVAUX, R. LABRUYÈRE et Cl. TONNARD

Publications de la Fondation Wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet
Dossiers Pédagogiques, t. III

Louvain-la-Neuve, 2011

Ont collaboré à ce volume

Luc COURTOIS, historien, directeur de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet et professeur à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve).

Sofia LEMAÎTRE, historienne de l'art, directeur adjoint *ad interim* à la Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet.

Anne-Lise DELVAUX, étudiante stagiaire en histoire (UCL).

Romain LABRUYÈRE, étudiant stagiaire en histoire (UCL).

Claire TONNARD, étudiante stagiaire en histoire (UCL).

Conseil d'administration

de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet

Joseph Bonmariage

Pierre Dubruille

Françoise Gonce

Christophe Haveaux

Jean-Pierre Lemaître

Jean-Marie Paquay

Minh Nhut Pham

Jean Pirotte

Joseph Pirson

Yves Wézel

Marie-Denise Zachary

© Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet

20 Verte Voie • B-1348 Louvain-la-Neuve

☎ ++/32/[0]10/45 51 22

info@fondationwallonne.org • <http://www.fondationwallonne.org>

Dépôt légal : D/2011/64404/2

ISBN : 978-2-930479-05-1

Qu'est-ce que la toponymie ? Pourquoi nommer les rues d'une ville ?

La toponymie est la dénomination des lieux et comprend donc aussi la désignation des noms de rue - l'odonymie. Un nom de rue est formé de deux éléments : un « déterminé » et un « déterminant ». Le « déterminé » qualifie le type d'espace public nommé : « rue », « place », « avenue », etc. Le « déterminant », qui suit le déterminé, est la partie des noms de rue par laquelle les différents espaces publics reçoivent des noms qui les individualisent : rue « Charlemagne », place « de l'Équerre », avenue « Georges Lemaître », etc. L'usage de créer puis d'officialiser les noms de rue s'installe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Dans les vieilles villes, la dénomination des noms de rue s'est faite sur une longue période. Les rues ont été nommées en fonction des usages, de faits, de gestes, qui furent importants et signifiants pour les populations locales. Dans les villes récentes, comme Louvain-la-Neuve (le site a en effet été conçu comme une véritable ville et non un simple campus universitaire), la toponymie exprime non seulement la volonté de promouvoir certaines valeurs actuelles mais aussi la vision reconstituée d'un vieux patrimoine, trop souvent oublié. La toponymie apparaît donc comme un lieu privilégié de mémoire collective, dont le fonctionnement et le contenu sont malheureusement rarement explicités aux usagers. Or, à travers l'acte de nommer des lieux familiers, la communauté produit un imaginaire collectif. C'est ainsi que la toponymie de Louvain-la-Neuve rend compte des identités régionales : du folklore, des traditions populaires, de la géographie des lieux, de la langue ancienne, de l'histoire locale, etc., mais aussi de la culture européenne, voire universelle : des artistes, des guerres, des idéaux partagés, etc., qui constituent un héritage commun propre aux divers peuples européens. Par sa toponymie, la ville de Louvain-la-Neuve remplit ainsi une fonction de passeur de mémoire. Elle rend un hommage discret à la terre et aux hommes de Wallonie et, par là, peut contribuer à l'indispensable prise de conscience de la richesse de son patrimoine. Par son existence même, la ville démontre la capacité d'une région de faire face aux défis de l'avenir après les événements du *Walen buiten*.

Il nous est impossible dans cette brochure d'inventorier tous les noms de rue de Louvain-la-Neuve à travers lesquels s'exprime cet imaginaire collectif. Pour un inventaire exhaustif des noms de rue de Louvain-la-Neuve et pour les références bibliographiques, nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage *Mémoires de Wallonie. Les rues de Louvain-la-Neuve racontent...* sous la dir. de L. COURTOIS, avec la collaboration de I. LEJEUNE, S. LEMAÎTRE, J.-M. PIERRET et J. PIOTTE (Publications de la Fondation wallonne Pierre-Marie et

Jean-François Humblet. Série Études et documents, t. VI), Louvain-la-Neuve, 2011. Nous nous concentrerons sur des toponymes qui expriment plus spécifiquement le patrimoine et les réalités wallonnes. Nous espérons aussi par là initier indirectement les lecteurs au fonctionnement de la toponymie.

Le *Walen buiten* et la création de Louvain-la-Neuve

Louvain-la-Neuve, passeur de mémoire... Il convient alors de se rappeler ses origines, plus précisément les événements ayant mené à sa construction, le *Walen buiten*. Le *Walen buiten* désigne les événements qui ont conduit dans les années 1960 à la division de l'Université de Louvain établie à Leuven depuis 1425 en deux universités : la Katholiek Universiteit Leuven, néerlandophone, restée à Leuven, et l'Université Catholique de Louvain, francophone, transférée à Louvain-la-Neuve.

L'Université de Louvain était une université libre totalement indépendante de l'État et placée sous la seule autorité des évêques belges. L'enseignement s'y est longtemps fait en français ; pendant de nombreuses décennies, seul le cours de littérature flamande se faisait en néerlandais. Louvain a été néanmoins la première université belge à entamer, à partir de 1911, une politique de flamandisation progressive des cours. Cette flamandisation a été pratiquement achevée avant la Seconde Guerre mondiale. Pourtant les tensions entre les deux communautés linguistiques deviennent progressivement explosives dans les années 1960.

Malgré le fait que l'administration universitaire soit totalement bilingue, que le nombre de professeurs flamands soit en constante augmentation et que le personnel technique soit exclusivement flamand (puisque recruté sur place), un nombre croissant de Flamands avaient le sentiment que Louvain restait « une université francophone avec de nombreux cours en néerlandais ». Cette situation s'explique par l'arrogance de certains étudiants francophones imbus de leur supériorité sociale, par l'usage unique du français dans tous les organes de direction de l'Université et par la prédominance subsistante de la culture française à Louvain à une époque où la principale revendication du mouvement flamand (né dès 1840) était l'homogénéité culturelle de la Flandre. Au cours des années 1960, le nombre d'étudiants augmente rapidement en raison de l'évolution démographique et de la démocratisation des études supérieures. Cette augmentation donne lieu à de houleuses discussions au gouvernement sur une loi permettant une expansion universitaire en dehors de la ville de Louvain. Ces discussions sont vues par le mouvement flamand comme une opportunité de réaliser son programme d'homogénéité culturelle fondée sur le droit du sol : puisqu'il était question de transférer hors de Louvain un certain nombre d'ensei-

gnements, autant réclamer l'installation en Wallonie d'une partie voire de toute la section francophone de l'Université.

Du côté francophone, dans l'ensemble très attaché à la Belgique unitaire, cette solution est ressentie comme une menace contre l'unité de l'Université catholique de Louvain (le symbole, à leurs yeux, de la Belgique unitaire et celui de l'universalité du catholicisme) et, à travers elle, du pays tout entier. La loi du 9 avril 1965 sur l'expansion universitaire autorise la partie francophone à s'installer à Woluwe-saint-Lambert (faculté de médecine) et dans le canton de Wavre (autres facultés). Ce triangle Louvain-Woluwe-Wavre met le feu aux poudres : pour les Flamands, cela ravive l'angoisse de la « tache d'huile » francophone de Bruxelles qui risque de se répandre en Brabant flamand. Bientôt, les étudiants commencent à manifester en criant « *Walen Buiten* » (« Les Wallons dehors »).

Peu à peu, le monde académique se divise sur la question. On fait appel au monde politique pour trouver une solution mais la division entre socio-chrétiens flamands et wallons provoque en février 1968 la chute du gouvernement suivie d'élections anticipées dont le résultat fait clairement apparaître que le principe de l'autonomie culturelle com-



Réunion de professeurs francophones opposés à l'expulsion de Louvain de la section française

Au début de 1962 s'était constituée une Association du corps académique et du personnel scientifique de l'Université de Louvain (l'A.C.A.P.S.U.L.) visant à obtenir un maximum de garanties légales pour les francophones.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL. Photo (?).

plète des deux régions du pays s'est désormais imposé en Flandre. En septembre de la même année, le plan d'expansion de la section francophone est accepté par les autorités universitaires : le transfert sera complet et la scission entre la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) et l'Université catholique de Louvain (UCL) devient ainsi officielle.

Le *Walen Buiten* marque la fin d'une étape marquante du processus de reconquête de la Flandre par le mouvement flamand. Du côté wallon, s'il constitue la fin de la Belgique unitaire de 1830, il peut être vu comme une chance pour la Wallonie. Lorsqu'après des années de résistance, il est apparu que la décision d'un transfert intégral de la section francophone de l'université était devenu inévitable, on rele-

va le défi en mettant au point un projet ambitieux : créer une véritable ville nouvelle où l'Université pourrait poursuivre, en terre wallonne, sa mission d'enseignement. La ville universitaire de Louvain-la-Neuve a pris forme sur le plateau de Lauzelle, à Ottignies, où l'Université avait acquis 150



« Alle Walen buiten !, ook lic. en doc. »

(« Tous les Wallons dehors, également les licences et les doctorats »).

Dans le cadre du plan d'expansion de la section francophone, il ne fut question, dans un premier temps, que d'essaimer les candidatures en dehors de Leuven.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL. Photo (?).

hectares dès septembre 1966. Louvain-la-Neuve a vu le jour grâce à l'ambition de Michel Woitrin (voir notices sur **La mémoire universitaire**) et des hommes qu'il avait recrutés dès 1967, qui choisirent de créer une ville moderne, où l'université pourrait s'insérer dans un tissu urbain convivial favorisant les échanges interdisciplinaires. Les travaux commencent en 1969 par la construction du laboratoire de génie civil et du cyclotron. L'inauguration officielle du chantier de Louvain-la-Neuve a lieu le 2 février 1971. Le transfert complet des facultés est achevé en septembre 1979. Que l'on aime ou non la ville, Louvain-la-Neuve peut représenter pour tous les Wallons un symbole et un motif d'espérance : conséquence d'un choix imposé par la Flandre, elle manifeste la capacité de la Wallonie de relever les défis et constitue un exemple encourageant de reconversion réussie.

La toponymie de Louvain-la-Neuve

La gestion des noms des rues dans une localité est déterminée par la loi. C'est le Conseil communal qui est l'instance habilitée à décider de la dénomination des voies publiques, que ce soit pour donner un nom à une rue qui n'en a pas encore, ou pour changer un nom existant. Les noms sont ensuite transmis au registre national, où ils sont enregistrés.

Louvain-la-Neuve, nouvelle ville sans passé, sans défunts glorieux, sans lieux de souvenir, ne risquait-elle pas l'amnésie ? Quelle mémoire inscrire dans la toponymie d'une ville nouvelle, alors qu'elle n'a pas vécu et que le temps n'y a pas encore fait son œuvre ? Parmi les nombreuses tâches qu'implique la création d'une nouvelle ville, la désignation des futurs noms de rue n'est pas des moindres puisque la toponymie a pour première fonction, au-delà de four-

nir aux usagers une localisation précise, de permettre aux populations locales de s'approprier des lieux concrets.

Les noms de rue de Louvain-la-Neuve ont été choisis par le Conseil communal sur propositions de la Commission de toponymie. Cette dernière, créée par Michel Woitrin, administrateur général de l'Université au moment de la création de la ville, est constituée de spécialistes (historiens, géographes, romanistes, etc.), de délégués de l'Association des habitants et de représentants de l'Administration communale. Elle a pour mission d'élaborer une toponymie pour la nouvelle ville. Il fallait pour cela à l'époque nommer les noms de rues mais aussi les bâtiments. Dans le cas des noms de rue, la Commission de toponymie transmet ses propositions au Conseil communal à qui revient la décision (la nomenclature officielle de la commune comprend plus de 600 noms). Pour les bâtiments, qui ne relèvent pas du pou-

voir communal, c'est à l'Université que revient le choix final. d'une ouverture à l'universel, la Commission a adopté trois grandes orientations dans la conduite de ses travaux. À côté des noms de rues choisis, comme dans toutes les villes, en raison de l'environnement immédiat (des repères bien connus de tous ont été mis en évidence par une dénomination de type descriptif ; ainsi le « chemin du cyclotron » à Louvain-la-Neuve mène effectivement aux bâtiments des sciences nucléaires, la « rue du Collège » longe le lycée Martin V, la « place des Sports » mène au « Centre sportif de Blocry »), la Commission de toponymie a volontairement privilégié la toponymie ancienne du site, qui conserve la mémoire des campagnes de nos régions, le passé universitaire, qui rappelle l'histoire « louvaniste » de l'institution avant le *Walen buiten* des années 1960, et d'une manière générale, les réalités et le patrimoine wallons. L'intention est que, dans tous ces noms de rue, les habitants de la nouvelle ville, originaires de toutes les régions de Wallonie, puissent retrouver quelque chose d'eux-mêmes. La Commission s'est aussi efforcée, à travers le choix des termes désignant les différents types d'espaces publics (« rue », « place », etc.), d'introduire la plus grande diversité possible, en utilisant notamment les richesses du lexique wallon ou du français régional : par exemple, « drève » (issu du moyen néerlandais *dreve* et qui désigne une « allée plantée d'arbre »), « pendée » (francisation du wallon *pindêye* « pente »), « tienne » (du wallon *tiène*, « versant d'une colline, côté assez raide, chemin escarpé »), ... De plus, pour faciliter les repérages, les nouvelles dénominations ont été groupées par thème.



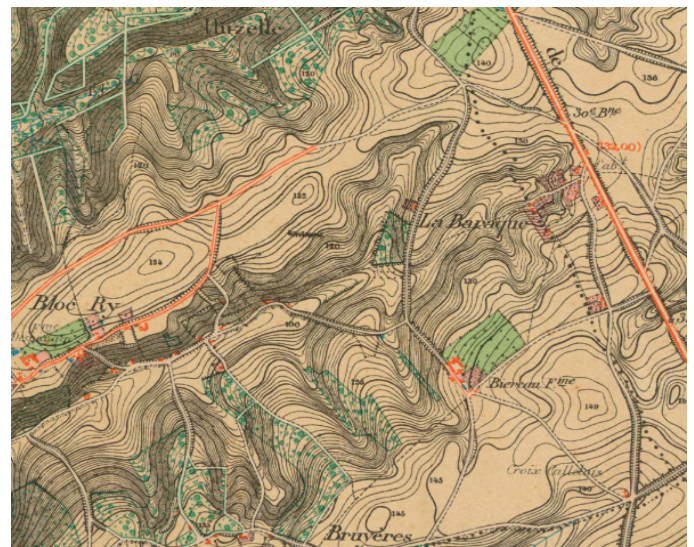
Les débuts de Louvain-la-Neuve

Le quartier des sciences (vers 1974). La première construction de Louvain-la-Neuve fut le cyclotron, commencé dès 1969. On reconnaît ici, à côté de la ferme du Bièreau (à mi-hauteur, sur la droite), le premier ensemble de constructions de la ville proprement dite : les bâtiments des sciences, groupés autour de la bibliothèque des sciences, longtemps l'emblème de la ville nouvelle. Le quartier du Bièreau est déjà bien avancé, mais la gare et les Halles n'existent pas encore. On aperçoit juste, de gauche à droite, la grande « percée » qui accueillera bientôt les voies de chemin de fer (1er septembre 1975) : la photo doit dater de 1974...

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Chantiers de Louvain-la-Neuve ». Photo (?).

voir communal, c'est à l'Université que revient le choix final.

La Commission a choisi d'inscrire le patrimoine wallon dans la toponymie de la cité universitaire. Étant donné qu'un grand nombre de noms devaient être créés, certains principes ont été mis au point au préalable, dont celui de respecter les toponymes existants et de récupérer, par là même, le passé du site. Par exemple, pour désigner les différents quartiers et sous-quartiers de Louvain-la-Neuve, on a choisi des noms traditionnels (*Biéreau, La Baraque, Hocaille, Blocry, Lauzelle, Les Bruyères*). La toponymie existante n'offrant pas assez de ressources, il a fallu en inventer, en veillant à créer des noms porteurs de sens et non de simples étiquettes administratives ayant peu de rapport avec ce qui fait la spécificité du lieu désigné. Ainsi, les toponymes anciens côtoient harmonieusement les nouveaux. Tout en se préoccupant



Le « plateau de Lauzelle » en 1873

Réalisée en couleurs (exemplaire unique) à l'échelle du 25/1 000^e, cette carte représentait pour la première fois en Belgique des courbes de niveau.

Détail de la Carte d'état-major, Feuille XI, Wavre, Planchette n° 1, échelle 1/20 000^e, Photographie et imprimée au Dépôt de la Guerre à Bruxelles en 1873. Collection privée. Photo (?).

Thèmes transversaux (qui peuvent se retrouver dans tous les autres thèmes) :

- Thème des déterminés wallons
- Thème des figures de nos régions
- Thème du passé universitaire
- Thème du patrimoine européen et universel
- Thème du patrimoine wallon
- Thème des toponymes descriptifs
- Thème des toponymes traditionnels

Blocry :

- Thème des sports

Centre ville :

- Thème de la construction européenne
- Thème des jeux d'enfants traditionnels de Wallonie
- Thème du Monde d'Hergé
- Thème des sciences humaines

Hocaille :

- Thème du folklore et des traditions populaires de Wallonie

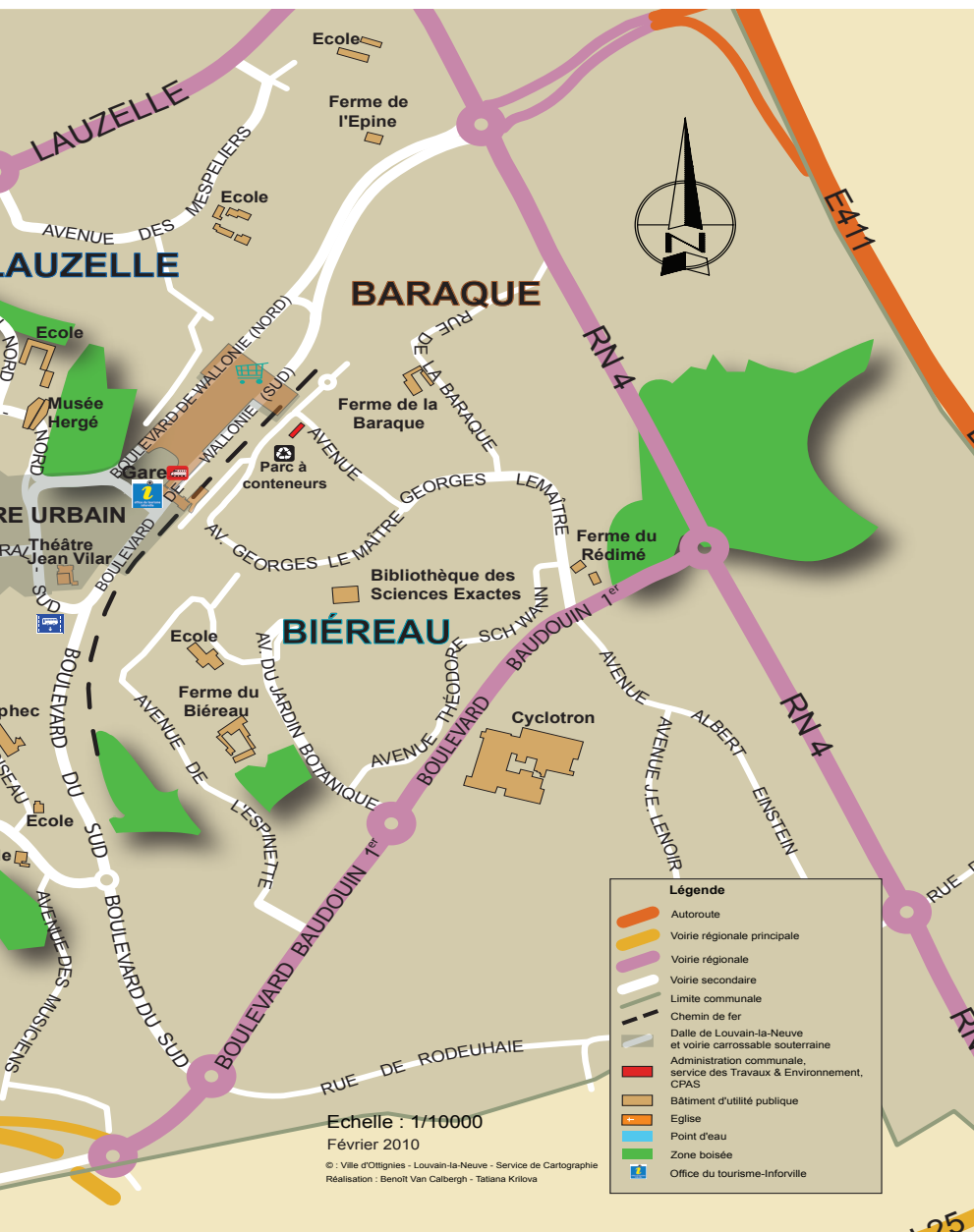


Bruyères :

- Thème des arts en général
- Thème des littérateurs wallons ou régionalistes
- Thème de la Littérature belge de langue française
- Thème de la musique

Lauzelle :

Thème du patrimoine religieux
wallon



Baraque :

Thème du chemin de fer
Thème des métiers traditionnels de Wallonie
Thème du verger

Biéreau :

Thème des gentils
Thème des outils agricoles traditionnels
Thème des plantes et des fleurs des campagnes wallonnes
Thème des sciences exactes

© : Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve - Service de Cartographie
Réalisation : Benoît Van Calbergh - Tatiana Krilova
Avec le soutien de la Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve
Site Internet : www.olln.be

Parcs scientifiques :

Thème des grands scientifiques inventeurs et industriels

De la toponymie aux lieux de mémoire

La communauté néo-louvaniste a-t-elle un mode propre de s'approprier l'espace, de prendre possession d'un territoire et d'élaborer une culture urbaine ? Incontestablement, cette ville tranche sur les autres villes nouvelles. L'imbrication des commerces, des services et des espaces universitaires ; une architecture peu agressive ; un réseau piétonnier largement développé ; une population jeune (pour la plupart) ; des quartiers aux ambiances diversifiées : tout cela favorise un mode différent d'habiter la ville. La créa-



Les célèbres Léon et Valérie, bronze de Gigi Wargny (1984), trônent sur la « place de l'Université ». Ils représentent deux étudiants et remplissent ainsi le rôle de modèles identificatoires de la communauté.

Cette fresque qui égaye l'Agora, C'est la vie, est la plus ancienne peinture murale de la ville. Elle a été réalisée par le Vervétois Claude Rabir en 1977.

Photos Fondation wallonne.



Le Toré liégeois, peint par Gérard Michel à l'occasion des 125 ans de la régionale liégeoise, « passage de l'Ergot » (2006), s'inspire de la célèbre sculpture de Léon Mignon († 1898) installée « Terrasse d'Avroy » à Liège. Le Toré de Mignon est rapidement devenu le symbole de la Cité ardente.

Photos Fondation wallonne.



Tendre Violette peinte en 2004 par le KotBD d'après le personnage du Gaumais Servais sur un mur de la « ruelle Saint-Éloi ».

Le Mur de la Conquista, peint à la « rue du Sablon » par Francisco Rivero, commémore en 1992 les 500 ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), en exprimant les promesses de la découverte du Nouveau Monde mais aussi la violence des conquérants et le désespoir des populations « découvertes ».

Photos Sofia Lemaître.



Le mur aux victimes de l'intolérance, « place des Sciences », est lui aussi un salut à la mémoire des victimes lointaines des combats pour la dignité humaine : « Les victimes de l'intolérance ne sont pas mortes tant que les vivants pensent à elles ».



Le Courseur de Vincent Hardy situe sa quête délirante et obsessionnelle entièrement dans le décor et la vie quotidienne de Louvain-la-Neuve encore partiellement en chantier (Le courseur et autres histoires drôles, Les Éditions du Miroir, LLN, 1978).

tion d'un lac artificiel et l'organisation d'espaces verts ajoutent un attrait au paysage, sans oublier le maintien des vieux chemins et des anciens bâtiments ruraux, comme la ferme du Biéreau (XVIII^e siècle) ou celle du Blocry.



Cette sculpture de Vincent Rousseau (bronze, 2006) commémore, dans la « rue des Wallons », les trente ans des « 24 heures cyclistes », la plus importante manifestation du folklore étudiant qui a lieu chaque année au mois d'octobre.

Près de la gare des bus, Augustin l'auto-stoppeur, bronze de Gigi Wargny, évoque depuis 2002 une réalité de la vie estudiantine : l'auto-stop reste emblématique d'un esprit de débrouille même s'il est moins pratiqué aujourd'hui qu'il y a une vingtaine d'années.

De nombreuses œuvres témoignent de valeurs contemporaines et de l'ouverture au monde entier. Ici, La Fleur de la liberté, valeur contemporaine par excellence, trône « place Cardinal Mercier » (Jacques Moeschal, 1999).

Photos Fondation wallonne.

Si les noms de rue sont, comme nous l'avons dit, un lieu de mémoire, ils ne sont pas les seuls, à Louvain-la-Neuve comme dans les autres villes. Bon nombre de constructions symboliques jouent ce rôle. À première vue, la ville nouvelle serait encore jeune pour que la commémoration ait marqué son visage. Qu'on se détrompe : elle fourmille d'éléments surajoutés ayant pour fonction de commémorer. Il peut s'agir d'œuvres d'art (peintures murales ou sculptures) ou littéraires (des romans, nouvelles ou bandes dessinées prennent pour décors la ville nouvelle), d'événements collectifs (les carnivals locaux rappelés par les « régionales », cercles d'étudiants, ou encore le plus célèbre : « les 24 heures vélo »), ou de l'environnement sonore (par exemple, le carillon de la « Grand-Place » ponctue les heures du centre ville par des airs du folklore wallon comme *La petite gayole*). Nous établirons ici un parcours non exhaustif de ces manifestations. En effet, rarement une ville a compté au mètre carré autant de réalisations qui s'offrent comme des œuvres d'art ou se veulent des actes mémoriels : volonté de rattraper le passé, de l'intégrer au présent pour en nourrir les rêves d'avenir.

Promenons-nous à présent à travers les rues de Louvain-la-Neuve, à la découverte du patrimoine wallon.

Les toponymes descriptifs

Comme dans toutes les villes, certains noms de rue ont été choisis en raison de leur environnement immédiat, il s'agit des toponymes descriptifs. Par exemple, la « Grand-Place » évoque bien la taille et la fonction de cette place, la plus grande de Louvain-la-Neuve et qui se trouve à la jonction des différents quartiers de la ville. Joignant la « Grand-Place » à la gare, la « Grand-Rue » a longtemps constitué la principale artère commerciale du centre urbain (jusqu'à la construction de la « rue Charlemagne », qui lui est parallèle et relie la « Grand-Place » à la « place de l'Université »). Découvrons d'autres exemples.

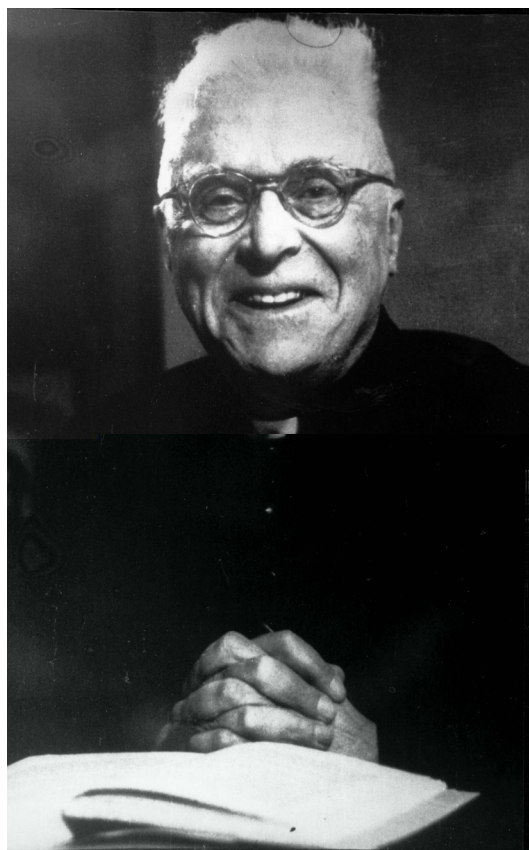
LECLERCQ

(AUDITOIRES, COLLÈGE JACQUES, PARKING)

E5-E6

Le Collège Jacques Leclercq (inauguré en 1976) a donné son nom aux auditoires qu'il abrite et au parking qui le dessert. Le choix du nom pour le bâtiment, celui de la Faculté de sciences économiques, sociales et politiques, n'est pas anodin. En effet, Jacques Leclercq, né à Bruxelles en 1891, s'est beaucoup préoccupé du sort culturel et politique de la Wallonie. Après avoir obtenu le titre de docteur en droit et avoir étudié la philosophie à l'Université de Louvain, il est ordonné prêtre en 1917. Outre ses divers engagements au sein de l'Église et son œuvre intellectuelle abondante, Jacques Leclercq s'intéresse aux problèmes belges. Dès 1920, il est interpellé par la question flamande. Il faut attendre 1938 pour qu'il s'exprime sur la problématique wallonne. Lors du congrès de l'ACJB (Association catholique de la jeunesse belge), qui a lieu en avril de la même année à Liège, il demande aux Wallons à former une « communauté populaire [...] consciente de ses destinées, de sa vocation propre, et fière de sa grandeur ». Il aborde l'aspect culturel mais tait l'aspect politique du problème. Sa nomination à la Faculté de philosophie et lettres de Louvain et les contacts qu'il aura avec des étudiants wallons lui permettent sans doute d'approfondir sa réflexion. De ses nombreuses discussions avec les étudiants donneront lieu en 1945 à la publication de la brochure *Y a-t-il une question wallonne ?* Leclercq y aborde clairement la dimension politique du problème belge et se prononce pour un État belge composé de « deux Sous-États, wallon et flamand », déterminant, chacun, « la forme de gouvernement qui leur conviendra ». Le fédéralisme régional est un de ses objectifs. En janvier 1963, il affirme que la question wallonne est une question d'ordre politique, hors de toute considération religieuse. Ces idées sont généralement bien accueillies. À partir de 1966, c'est le problème du *Walen Buiten* qui retiendra toute son attention. Jacques Leclercq s'éteint à Beaufays,

sur les hauteurs de Liège, dans son ermitage du Caillou blanc, le 16 juillet 1971.



Leclercq

Jacques Leclercq
(1891-1971), pionnier de la
sociologie à Louvain.
Archives de l'Université
catholique de Louvain.
Photo (?).

MERCIER

(COLLÈGE DÉSIRÉ, PLACE CARDINAL, RUE CARDINAL)

D5

La « place du Cardinal Mercier » et la « rue du Cardinal Mercier » rappellent la figure de Désiré-Joseph Mercier, fondateur de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain. Elles mènent au « collège Mercier » qui abrite l'Institut à Louvain-la-Neuve depuis 1995. Né à Braine-l'Alleud le 21 novembre 1851, ce Brabançon fait ses humanités en latin-grec, puis s'engage dans les études ecclésiastiques : il apprend la philosophie et la théologie de 1868 à 1873. Ordonné prêtre le 4 avril 1874, il revient à Malines en 1877. Après cinq années consacrées à l'enseignement de la philosophie et à la formation religieuse des futurs



Mercier

Joseph-Désiré Mercier en 1894.

Joseph-Désiré Mercier (1851-1926) fut professeur de philosophie à l'Université de Louvain de 1882 à 1906. Fondateur de l'Institut supérieur de philosophie, il se fit le défenseur d'un thomisme ouvert qui devait assurer le succès de l'école de Louvain. Nommé archevêque de Malines en 1906 et créé cardinal l'année suivante, il joua un rôle très important dans la vie publique belge et dans l'Église.

Lithographie de Gustave Biot, imprimée par Ch. Wittmann à Paris.

Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL, dossier « Personnalités ».

Photo Jozeph Goossens.



prêtres, Mercier a la charge de mettre sur pied, à Louvain, une chaire de philosophie dédiée à l'enseignement de saint Thomas d'Aquin. Les étudiants, qui apprécient sa liberté de parole et sa capacité d'écoute, suivent ses cours avec enthousiasme. Grâce au succès de son enseignement, Mercier parvient à former un véritable « Institut supérieur de philosophie », qui va devenir en quelques années une institution de renommée internationale. Le cardinal Mercier n'hésite pas à faire part de ses idées dans le domaine de l'action publique. Démocrate chrétien, il contribue au développement des « œuvres sociales » et soutient les premiers syndicats chrétiens. Son engagement politique s'est surtout ressenti à travers son patriotisme. Pensant qu'un catholique doit prendre part à l'édification d'un monde plus juste, il résistera à l'occupation allemande pendant la Première Guerre mondiale. Pour contrer la propagande allemande et encourager la population, il publie fin décembre 1914 sa célèbre lettre pastorale *Patriotisme et endurance*, qui eut un immense retentissement en Belgique et à l'étranger. Souffrant d'un cancer, le cardinal Mercier s'éteint à

Bruxelles le 23 janvier 1926. Il sera enterré en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères lors de funérailles nationales.

CARNOY

(BÂTIMENT)

E7-E8-F7-F8

Ce bâtiment, qui accueille une partie du Département de biologie et le Musée de la vie, doit son nom à Jean-Baptiste Carnoy (Rumillies 1836-Schuls [Suisse] 1899), célèbre scientifique hennuyer. Après avoir obtenu en 1865 un doctorat en sciences naturelles de l'Université de Louvain, Carnoy poursuit sa formation en Allemagne et en Autriche. Il est nommé à l'Université de Louvain en 1876 et ne cessera, pendant les vingt ans de sa carrière scientifique, de développer la recherche et de faire de l'Université « une école où l'on forme des savants ». Il peut être considéré comme le père de la cytologie moderne (partie de la biologie générale qui étudie la cellule vivante, sa structure, ses propriétés). Il est le premier à rédiger un traité de biologie cellulaire (1884). Il a formé de nombreux scientifiques à la recherche expérimentale et a fondé *La cellule*, revue de réputation internationale. Il exercera son influence au sein de toute l'Université, notamment en recevant chez lui les autres professeurs à l'heure du café ; ces rencontres sont l'occasion de discuter avec eux de ses idées en matière scientifique. Il favorisera la spécialisation, le développement de la recherche, et la généralisation de l'enseignement pratique.



Carnoy

L'Institut Carnoy, à Leuven.
Leuven, Vaartstraat.
Photo Fondation wallonne.



HALLES(FORUM DES, GALERIE DES, PARKING DES, BÂTIMENT DES)
D6-D7

Les « Halles universitaires » désignent le siège administratif de l'Université de Louvain depuis 1425. Après le transfert de la section francophone à Louvain-la-Neuve, le siège administratif de la nouvelle université a repris le nom de son ancêtre. Le nom et la fonction ont ainsi été conservés à Louvain-la-Neuve. Les « Halles universitaires » doivent leur nom à l'ancienne halle aux draps de Leuven (« rue de Namur »). Construit à partir de 1317 par les tisserands-drapiers pour abriter leurs marchandises, l'édifice de style gothique fut probablement terminé avant 1345. Suite au déclin de l'industrie drapière fin du XIV^e siècle, il fut laissé à l'abandon. Lors de sa fondation en 1425, l'Université ne comptait que quatre facultés (arts, droit, droit canonique et médecine) et s'installa dans un premier temps « rue Neuve » et « rue de la Monnaie ». C'est en 1431, lorsque la création d'une cinquième faculté (théologie) fut autorisée par le pape Eugène IV, qu'on eut l'idée d'utiliser la halle aux draps, désormais inoccupée, pour l'abriter. Le bâtiment fut le siège de l'Université jusqu'à sa scission entre la section néerlandophone et la section francophone en 1968. Aucun autre bâtiment de Leuven n'est aussi intimement lié à l'histoire de l'Université. Le nom « Halles universitaires » de Louvain-la-Neuve perpétue ainsi une très vieille tradition.

**CLOS**

(AVENUE DES)

C4-C5-D5

Les dictionnaires de français moderne n'attribuent au terme *clos* qu'un sens de « terrain cultivé et clos de haies, de murs, de fossés ». Dans la toponymie des communes de Wallonie l'emploi du déterminé « clos » est assez fréquent, notamment dans la commune d'Ottignies, surtout dans les nouveaux lotissements. À Louvain-la-Neuve, *clos* désigne aussi un espace fermé, entouré de maisons et ouvert sur une avenue principale : l'« avenue des Clos ». Cette avenue a la caractéristique de relier entre eux des clos tous dédiés au folklore wallon. Le « clos de l'Argayon » fait référence au nom de l'un des trois géants qui paraden dans les rues de Nivelles (Brabant wallon) au carnaval. Le « clos des Blancs Moussis » rappelle quant à lui le carnaval de la Laetare à Stavelot (province de Liège) où paraden les Blancs Moussis, tout habillés de blanc avec un masque hilare à long nez, qui taquent la foule. Le « clos du Doudou » doit son nom à celui du dragon qu'affronte saint Georges à l'occasion du combat dit du Lumeçon à Mons (combat remémoré le dimanche de la Trinité sur la Grand-Place de Mons et depuis quelques années à Louvain-la-Neuve) ; *Doudou* est aussi le titre de l'air local de la cité hennuyère. Le « clos des Gilles » rend hommage aux célèbres Gilles de Binche. Le « clos Gouyasse » renvoie à Goliath, principal géant de la ducasse de la ville d'Ath (province du Hainaut), célébrée le quatrième dimanche du mois d'août. Gouyasse est le nom donné par le peuple au géant. Le « clos de la Haguette » porte le nom du personnage du carnaval de Malmedy (province de Liège). Le « clos des Molons » évoque le folklore namurois ; les Molons sont les quarante membres de la Société royale de Moncrabeau, société traditionnelle namuroise qui organise tous les 15 août un concours international de menteurs et qui a joué un rôle important dans la vie culturelle namuroise. Le « clos Tchantchès » honore le célèbre personnage du théâtre de marionnettes, devenu symbole de l'esprit populaire liégeois, à l'esprit frondeur. Le « clos des Trimousettes » est une illustration du folklore gaumais. Seul le « clos du Try Martin » ne fait pas référence au folklore wallon, il s'agit d'un des nombreux toponymes traditionnels des rues de Louvain-la-Neuve (voir **Les toponymes traditionnels**).

**Clos des...**

... « Blancs Moussis » : de blanc vêtus...

Carnaval de la Laetare, 2009.

Ville de Stavelot, Fonds régional.

Photo Michel Vanderschaeghe.



... « Molons »

Grosplan sur les 40 Molons en concert.

Fêtes de Wallonie 2011, Namur.

Photo Fondation wallonne.

**Halles universitaires**

Le bâtiment de Leuven est occupé par l'Université dès 1432. Alors qu'elle n'occupait qu'une partie du bâtiment, elle devint propriétaire de l'ensemble en 1676 et entreprit des travaux pour avoir des locaux plus spacieux. L'université médiévale fut supprimée en 1797 par le Régime français, et la vieille halle aux draps redevint propriété de la ville. Celle-ci la mit à la disposition de l'Université d'État hollandaise, de 1817 à 1835, puis de l'Université catholique de Louvain.

Le bâtiment des Halles à Louvain-la-Neuve perpétue une vieille tradition.

Photos Fondation wallonne.

Les toponymes traditionnels

Actuellement, le respect de la toponymie traditionnelle est mieux admis et mieux mis en évidence. Des experts des Nations Unies pour les noms géographiques rappellent que les toponymes constituent tout un patrimoine, révélateur de l'histoire des peuples, qui malheureusement est parfois mis en danger si les pouvoirs publics ne font pas un effort de compréhension et de mémoire.

À Louvain-la-Neuve, la Commission de toponymie s'est efforcée de conserver les toponymes anciens à travers lesquels la nouvelle ville s'enracine dans son passé rural. Ces toponymes, une soixantaine environ, sont soit repris tels quels à la tradition locale - c'est notamment le cas des noms de quartier – soit empruntés au fonds commun des toponymes ruraux fréquents en Wallonie - par exemple, « scavée du point du jour », « scavée » est un terme spécifiquement wallon qui désigne un chemin de campagne encaissé (en creux) - « point du jour » désigne, comme partout en Wallonie, un espace proche du lieu habité où la soleil se lève. Ces toponymes évoquent de multiples réalités :

des usages ruraux traditionnels : la « rue des Annettes » rappelle probablement un élevage de canes situé autrefois à proximité de Blocry, en effet l'ancien mot *an(n)ette* désignait « la femelle du canard » ;

des lieudits anciens : la « rue de la Neuville » est à peu près située à l'endroit de l'ancienne « closière » (l'ancien jardin) de ce nom, au sud-ouest de la ferme du Biéreau ;

d'anciennes activités industrielles : la « taille des Faudes » fait référence au charbonnage ; en Wallonie, la faude est la fosse dans laquelle les charbonniers, ou « faudeurs », faisaient du charbon de bois.

des traditions populaires : la « rue du Grand Mitan » évoque le joueur principal d'une équipe de balle pelote, jeu très populaire en Wallonie ;

ou encore **des hommes du terroir** : le « fond Jean Pâques » porte probablement le nom du propriétaire d'une terre située dans le parc industriel, près de l'ancien hameau de Neusart.



Biéreau

De gauche à droite :
La cour de la ferme après les travaux de rénovation.

Le porche d'entrée de la ferme du Biéreau.
Si pour beaucoup d'habitants de Louvain-la-Neuve, l'image par excellence de la ferme du Biéreau est celle qui se dessine du côté de la « place Polyvalente », en réalité, le seul chemin d'accès autrefois était situé de l'autre côté, à l'actuelle « scavée du Biéreau », un vieux chemin campagnard qui a été partiellement conservé.

Pierre reproduisant les armoiries de l'abbesse de l'abbaye de Florival (à Archennes, à laquelle appartenaient la ferme du Biéreau et les terres avoisinantes) et insérée dans la façade du corps de logis.
Photos Fondation wallonne.

BIÉREAU

(QUARTIER DU, SCAVÉE DU, SENTIER DU)

E6-E7-F7-F8

La « campagne du Biéreau » s'étendait autrefois autour de la ferme du même nom, propriété de l'abbaye de Florival. *Biéreau*, en wallon *Biêrô*, signifie « beau regard ». Ce toponyme est bien connu en Wallonie (*Bierwart* à Namur, *Beaurewart* à Nivelles, *Bierraux* à Dampremy [Charleroi], etc.), mais est aussi très fréquent en France (« Belle-Vue », « Beauvoir », etc.). À Louvain-la-Neuve, le nom, équivalant à « belle vue », évoque le superbe panorama qui s'étendait devant la « ferme du Biéreau », avant l'installation de la ville nouvelle, vers le hameau de Blocry et la vallée de la Malaise. La ferme et les 110 hectares de terres et bois s'étendant



sur le plateau entre la Baraque, Blocry et les Bruyères, ont été la propriété de l'abbaye de Florival jusqu'en 1798. Avec l'installation de l'Université sur le « plateau de Lauzelle », le Biéreau a donné son nom au premier quartier de la ville. La ferme du même nom est très vite devenue un lieu d'animation culturelle. Occupée par une maison communautaire comprenant des résidents et une dizaine d'étudiants, elle organisait régulièrement des spectacles, des rencontres-débats, des ateliers divers et un ciné-club dans l'écurie. Pour réaménager la grange et le fenil, longtemps restés inoccupés faute d'argent, un partenariat entre la ville et l'Université a été mis au point. L'endroit restauré et aménagé s'est transformé en un centre dédié à la musique muni d'une superbe salle de concert : la « Maison de toutes les musiques à Louvain-la-Neuve ». Parallèlement, l'ASBL « Corps de logis-Ferme du Biéreau » poursuit l'animation communautaire des débuts.



BARAQUE(FERME DE LA, QUARTIER DE LA, RUE DE LA, VERGER DE LA)
C8-D8-D9

Bien avant l'existence de Louvain-la-Neuve, l'ancienne entité d'Ottignies était composée, outre le village même, de neuf hameaux : la *Baraque*, le *Blanc Ry*, le *Blocry*, les *Bruyères*, la *Croix*, les *Franquénies*, le *Petit Ry*, *Pinchart* et le *Stimont*. Trois de ces hameaux ont donné leur nom à des quartiers (*Bruyères*) et à des sous-quartiers (*Baraque* et *Blocry*) de la nouvelle ville. Le hameau dit de « La Baraque » s'étendait anciennement sur deux communes, celle d'Ottignies : principalement le château et la ferme, et surtout celle de Corroy-le-Grand pour la plupart des habitations, où il était rattaché au hameau de « Neusart ». Les premières mentions connues du hameau de la Baraque remontent à la fin du XVII^e siècle. Le hameau doit probablement son nom à un ancien cabaret. De génération en génération, les habitants du hameau rapportent que le cabaret dit « La Baraque », construit près du gros marronnier planté le long de l'axe Bruxelles-Namur, était un arrêt où les voyageurs pouvaient se désaltérer, se restaurer et donner à boire à leurs bêtes avant de repartir. Le toponyme « La Baraque », souvent souvenir d'une enseigne de l'octroi (sorte de douane de l'époque), est d'ailleurs assez fréquent dans la région. On trouve par exemple une « Baraque » à Court-Saint-Étienne, à Genappe, à Bousval ou encore à Sart-Dames-Avelines. Pour l'anecdote, le hameau de la Baraque était rattaché à la poste de Mont-Saint-Guibert, à la gendarmerie de Nil-Saint-Vincent, au téléphone de Court-Saint-Étienne et à la paroisse de Vieuxart. À l'arrivée de l'Université, la plupart des anciens habitants ont fui le hameau. L'ancienne « ferme de la Baraque », située à l'époque à l'extrême limite d'Ottignies, a disparu dans la première moitié du XVIII^e siècle. Le nom actuel de « ferme de la Baraque » a été donné à l'ancienne « ferme Jacobs » et à l'ancien « château de la Baraque ». Dès les débuts de Louvain-la-Neuve, de nouveaux habitants, désireux d'y développer un habitat alternatif, se sont installés au quartier de la Baraque. Avec l'accord de l'Université et de la Commune, au fil des ans, trois zones clairement identifiées sur les cartes se sont constituées : « Le Jardin », « Les Bulles » et « Le Talus ».

**Baraque**

Le sous-quartier de la Baraque est celui de Louvain-la-Neuve où l'habitat est le plus diversifié.

De haut en bas :

Les Roulottees.

Les Bulles.

Une des vieilles maisons, antérieures à Louvain-la-Neuve. Un des toponymes en usage sur place pour désigner le chemin est d'ailleurs « rue de la Masure ».

Photos Fondation wallonne.

HOCAILLE(PLACE DE L', PORTE DE L', QUARTIER DE LA, RUE DE LA)
C3-D3-D4-D5

On trouve le lieudit *Hocaille*, en wallon *Okaye*, en plusieurs endroits du centre du Brabant wallon (par exemple à Archenne ou à Limal). Le mot est un dérivé du mot féminin *bok*, qui veut dire « épine ». *Hok* représente en fait le mot *bocht*, en moyen néerlandais, qui signifie « buisson ». La *hocaille* devait donc être un « buisson d'épines ». Lors de la création du site, ce lieudit n'était déjà plus utilisé dans le langage oral. Par contre, on en retrouve des traces dans les sources écrites (par exemple sur les cartes), sous la forme *Occaie*. Pour garder la bonne prononciation, la Commission de toponymie a décidé que la finale *aille* ne pouvait pas se prononcer *èy*. Comme le mot est d'origine germanique, il convenait de rétablir le *h* initial. Normalement, l'élision ne pouvait pas se faire et le quartier aurait dû s'appeler *quartier de la Hocaille*. L'usage en a décidé autrement et c'est la forme, avec élision, *quartier de l'Hocaille* qui s'est imposée. Cela est sûrement dû à l'influence du wallon et du français de la région qui ont perdu l'habitude d'aspirer le *h*.





BLOCRY

(PFERME DE, ROUTE DE)

D3-E2-E3

Le hameau de Blocry, situé actuellement à l'ouest de Louvain-la-Neuve, était autrefois bien plus étendu ; il commençait à l'église du Blocry, descendait dans la vallée et remontait jusqu'au hameau des Bruyères, à hauteur du home « Les Clairs Vallons ». Le nom du hameau, Blocry, en wallon *Blocrë*, pourrait s'expliquer par la présence d'un ruisseau dans les environs. Les témoignages des habitants de la Baraque concordent pour dire que la Malaise, qui coulait au fond de la vallée, passait dans les terres du hameau de Blocry. D'autres interprétations peu convaincantes ont été proposées. La phonétique et la toponymie invitent à voir dans Blocry, un mot composé dont le mot *ry* signifiant ruisseau. Le mot *bloc* a, lui, dans l'ancienne langue et les dialectes, le sens de « tronc d'arbre, souche... ». Blocry pourrait donc être traduit par « ruisseau du tronc ou de la souche ». À Louvain-la-Neuve, ce toponyme traditionnel a donné son nom à un sous-quartier de Louvain-la-Neuve, ainsi qu'à la route qui se dirige vers ce dernier et à plusieurs bâtiments : le « Centre sportif de Blocry », les « Piscines de Blocry » et la « ferme de Blocry ». Toutes ces constructions sont situées à l'extrémité est de l'Hocaille, proche de l'ancien hameau de Blocry.

Blocry

La ferme de Blocry en hiver.

Cette ancienne ferme, qui abrite l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, a donné son nom à un sous-quartier de Louvain-la-Neuve. Dans ses habits d'hiver, elle donne à penser ce qu'était le plateau de Lauzelle avant Louvain-la-Neuve, appelée dans la région la « Petite Sibérie ».
Photo Romain Labruyère.



Lauzelle

La ferme de Lauzelle...

Cette ferme ancienne a donné son nom à tout un quartier de Louvain-la-Neuve et à différents odonymes (« avenue de Lauzelle », « boulevard », « bois », « chemin », etc.).
Photo Serge Haulotte.



BRUYÈRES

(FERME DES, QUARTIER DES, RUE DES, RUE DE LA FERME DES, QUIRIER VIEUX-)

E5-F5-G4

Ce lieudit doit son nom à la couverture du sol à cet endroit, endroit où la Seigneurie d'Ottignies possédait au XVII^e siècle des terrains couverts de bruyères (petits arbrisseaux à petites fleurs rouge violacé). Le hameau des Bruyères serait récent ; il occupait le sommet d'un petit plateau à l'ouest-sud-ouest de Louvain-la-Neuve et se prolongeait sur le territoire de Mont-Saint-Guibert. À partir du XIX^e siècle, les documents géographiques mentionnent le « hameau des Bruyères », mais ce composé n'a jamais eu d'existence réelle. La « ferme des Bruyères », ancienne « ferme van Steenberghe », doit son nom à sa situation géographique. Elle est en effet située à l'extrême-ouest du site et du quartier des Bruyères.

LAUZELLE

(BOULEVARD DE, BOIS DE, CARREFOUR DE, CHEMIN DE, FERME DE, PARKING, QUARTIER DE)

A7-A8-C4-E1 à E8

Autrefois, Lauzelle ne désignait pas officiellement un des hameaux d'Ottignies. Il n'y avait à cet endroit que la ferme du même nom. Le lieudit est pourtant très ancien et sert depuis longtemps à désigner la ferme et ses environs (bois, campagne, ...). L'emploi du nom pour un quartier s'explique par le fait que, avant même que l'on ne décide de transférer la section francophone, les premiers achats de terrains par l'Université se sont faits au lieudit le « champ de Lauzelle ». Très vite, le nom « plateau de Lauzelle » a été utilisé pour nommer le site où devait s'implanter la nouvelle université. On parla même un temps de « Louvain-Lauzelle », avant que « Louvain-la-Neuve » ne s'impose. *Lauzelle* a donné son nom à l'un des quartiers de Louvain-la-Neuve. Le nom a été repris pour nommer le bois en bordure de la ferme (anciennement « bois de Walongbroux »), mais aussi pour désigner les voiries adjacentes. Le nom de lieu *Lauzelle*, en wallon *Lau'jale*, est de ceux pour lesquels on dispose de la documentation la plus abondante et la plus ancienne, dès le XII^e siècle. Son interprétation a fait l'objet de plusieurs hypothèses. Nous ne retenons ici que les plus probables. *Lauzelle* pourrait venir d'un mot latin **acucella* (diminutif de *acus*) signifiant « petite pointe ». En effet,

le domaine de Lauzelle a la forme d'une pointe qui s'insère entre les territoires de Corroy-le-Grand et d'Ottignies. Ou le nom aurait pour son origine le mot celtique ouxsellâ, « haut », c'est-à-dire « endroit élevé ». En effet, le territoire de Lauzelle, situé sur un plateau, est un sommet surplombant Wavre, Corroy-le-Grand et Ottignies.

SABLON

(RUE DU, PARKING)

E6

Le français *sablon* est son équivalent wallon *sôvlon* représentent le latin *sabulonem*. Alors que *sablon* a disparu en français au profit de son dérivé *sable*, il s'est longtemps maintenu en français régional sous les formes *sôvlon*, etc. Le toponyme *Sablon* est courant en Wallonie. Son dérivé *Sauvenière* (« sablonnière ») est d'ailleurs devenu le nom d'une commune (province de Namur) et de plusieurs hameaux. Étant donné que l'on ne sait pas précisément localiser ce toponyme à Louvain-la-Neuve, la Commission a donné le nom à une rue du centre de la ville. De cette manière, elle a voulu rappeler l'existence des nombreuses sablonnières des environs et non évoquer un lieu précis.



GRAND CORTIL

(AVENUE DU)

E3-E4

Le toponyme traditionnel *cortil*, en wallon *cortî*, est la forme wallonne de *courtil*. Sur le plateau de Lauzelle, il avait le sens de « quartier de terre, morceau de terre ». Il s'agit donc littéralement de « l'avenue du grand morceau de terre ».



ESPINETE

(AVENUE DE L', PORTE DE L')

E6-E7-F6-F7-G7, G8

L'« avenue de l'Espinette » fait référence à un lieudit qui se trouvait dans les environs immédiats, où croissaient sans doute des buissons d'épines. Le wallon *èspinète* un diminutif de *spène* « épine », issu du latin *spina*. Il signifie « petite épine » ou « buisson épineux », sens qui est à l'origine du toponyme. Ce dernier est très fréquent dans les environs : à Ottignies, à Wavre, à Bierges, à Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Étienne, à Nethen et à Chastre.



Espinette

L'« avenue de l'Espinette » est l'une des plus longues du quartier du Biéreau.

Photo Sofia Lemaître.

TRY MARTIN

(CLOS DU, RUE DU)

C5, C4

Ce nom est composé d'un nom commun *trî* et d'un nom propre. Le mot wallon *trî* « terre en friche » existe dans tout le domaine namurois et correspond au liégeois *trîbe*. Le sens de ce mot wallon tourne autour de la notion de « terre en friche, terrain vague ». Dans les mentions du XVII^e siècle, le nom de personne est le prénom féminin *Martine* (probablement le nom du ou de la propriétaire) et il est resté tel quel dans la forme wallonne *Tri Martine*. C'est au cours du XIX^e siècle que la tradition graphique commence à changer. On a une masculinisation du prénom. La Commission a voulu respecter l'orthographe du XIX^e siècle, mais elle aurait mieux fait, alors, de rétablir le lieudit dans sa forme féminine *Tri Martine*.



Sablon

La rue du Sablon accueille le Théâtre Jean Vilar.

Photo Sofia Lemaître.

Grand Cortil

Au croisement de l'« avenue du Grand-Cortil » et de l'« avenue Sainte-Gertrude », le Zanatillo, grand oiseau de fer, déploie depuis 1996 sa silhouette noire, non loin du Centre tricontinental (Cetri) ; œuvre d'Ernesto Cardenal, poète et homme politique du Nicaragua engagé dans le combat pour justice sociale, le Zanatillo symbolise l'émancipation des peuples et rappelle la collaboration entre l'Université catholique de Louvain et l'Universidad Centro-americana de Managua.

Photo Romain Labruyère.

Try Martin

La « rue du Try Martin » relie la « place de la Butte » au « clos du Try Martin ».

Photo Sofia Lemaître.

La mémoire universitaire

La Commission de toponymie a voulu inscrire dans le paysage toponymique de la nouvelle ville la mémoire de l'Université. À travers les noms de rue, la Commission voulait non seulement affirmer la continuité de la nouvelle « Université catholique de Louvain » réduite à sa partie francophone avec l'ancienne institution, mais aussi offrir à ceux qui étaient forcés de se déraciner des points de repères qui les enrachinent dans leur passé perdu. Cet intérêt pour tout ce qui était universitaire s'est combiné avec l'intérêt de la Commission pour tout ce qui est wallon. En effet, la plupart des personnalités ou réalités retenues pour illustrer le passé universitaire de la ville renvoient également à la Wallonie, comme le démontrent les exemples choisis.



Ladeuze

Paulin Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain entre 1909 et 1940.

Huile sur toile de Joseph Janssens, 1927. Louvain-la-Neuve, Halles universitaires (5^e étage de l'aile rectorale).

Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.

LADEUZE

(RUE PAULIN)

Né le 3 juillet 1870 à Harveng, dans le Hainaut, Ladeuze fait de brillantes études d'humanités et de philosophie. Il devient en 1898 docteur en théologie à l'Université de Louvain. Sa thèse, modèle de critique historique, lui vaut d'être immédiatement nommé professeur à l'Université. Ladeuze est l'un des artisans de ce que l'on a appelé « le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain ». Dans ses cours, il pousse les étudiants à l'étude critique des documents. Il est nommé recteur en 1909. Sa candidature est défendue par Mgr Mercier, contre l'avis de certains évêques inquiets de sa liberté intellectuelle, et sans l'approbation de Rome, qui le suspecte de modernisme. Il faut le dire qu'il est le premier auteur catholique à introduire la critique littéraire dans l'étude des textes bibliques. En tant que nouveau recteur, il introduit, avant la première guerre mondiale, de nouveaux cours, réforme le programme des ingénieurs, réorganise la bibliothèque universitaire et entame le dédoublement linguistique de l'Université. Après la guerre, il fait renaître l'Université et n'hésite pas à l'adapter aux nouveaux développements scientifiques et techniques. Il réagira contre la trop grande spécialisation des études et les tendances utilitaires de l'enseignement. Ses qualités d'administrateur et son idéal intellectuel lui vaudront d'être appelé le « second fondateur de l'Université ». Paulin Ladeuze s'éteint à Louvain dans la nuit du 9 au 10 février 1940, laissant derrière lui l'image d'un grand savant et d'un grand recteur.

D5

LEMAÎTRE

(AVENUE GEORGES, INSTITUT D'ASTRONOMIE ET DE GÉOPHYSIQUE GEORGES, PORTE)

E7-D7-D8-E9-D9-F9

L'« avenue Georges Lemaître » honore un grand savant de renommée internationale, professeur à l'Université catholique de Louvain, l'inventeur de la théorie dite du « Big-Bang », selon laquelle l'univers est en expansion dans le temps, et non pas statique. L'abbé Lemaître devient professeur de physique à l'Université catholique de Louvain en 1925. Auparavant, il avait entamé des études d'ingénieur aux Écoles spéciales, mais les avait interrompues pour s'engager dans l'armée comme volontaire de 1914-1918. Après la guerre, ses deux idées fixes sont d'obtenir un doctorat en sciences physiques et mathématiques, qu'il aura en 1920, et de devenir prêtre, il est ordonné en 1923. Lauréat du concours des bourses de voyage, il séjourne un an, en 1924, à Cambridge (Angleterre) et un an aux États-Unis, en 1925. Rentré au pays, fort de ses nouvelles connaissances, il écrit un mémoire, publié deux ans plus tard sous le titre : *Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse des nébuleuses extragalactiques*, dans lequel sa théorie d'un univers fini en expansion dans le temps, y est exposée. Contrairement à l'univers de Newton et d'Einstein – univers statique, l'univers de Lemaître évolue. En 1930, Lemaître imagine que l'évolution s'est faite à partir d'un Atome primitif, les choses sont aujourd'hui décrites un peu différemment. Son modèle n'a pas eu que des adeptes, notamment parce que certains y voyaient une allusion à la Création divine décrite dans la Genèse. Ce que Georges Lemaître réfutait ; pour lui il ne fallait pas confondre la foi et la science. Il fut même un temps ridiculisé par l'appellation de « Big-Bang ». Si l'explication des tous premiers instants de l'univers n'est pas encore complète, les recherches actuelles répondent aux prédictions de Georges Lemaître. On peut le considérer comme le fondateur de la cosmologie physique, c'est-à-dire

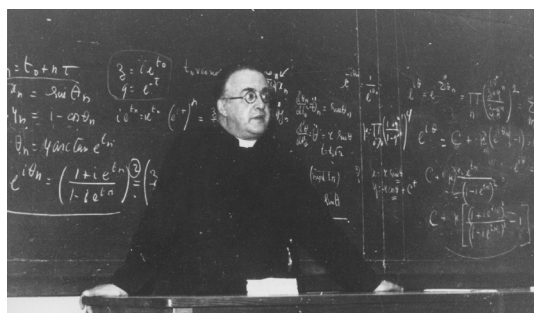


Lemaître

Cours de Georges Lemaître, vers 1958.

Université catholique de Louvain, Faculté des sciences, Archives Georges Lemaître.

Photo (?).



« la discipline qui étudie l'évolution du contenu matériel de l'Univers ». Georges Lemaître est l'inventeur dont l'Université catholique de Louvain et l'humanité peuvent être fières. C'était aussi un professeur proche des ses étudiants, enthousiaste, au rire contagieux et aux boutades sans prétention. Lemaître se retire en 1964 et décède deux ans plus tard. Il aura lutté pour le maintien d'une université de qualité à Louvain, contre les revendications des adeptes du *Walen Buiten*.

ESCHOLIER

(PLACE DE L')

E7

« Place de l'Escholier » porte un nom archaïque qui fait allusion à l'ancienne tradition universitaire. Ce fut aussi le titre d'un journal des étudiants francophones de l'Université de Louvain. Voix de la Maison des Étudiants (lieu de rassemblement et de coordination de l'ensemble des activités et organisations des étudiants francophones), la feuille estudiantine commence sa carrière pendant la Seconde Guerre mondiale, sous le titre *Les Carnets de l'Escholier*, puis sous l'appellation *Les Cahiers de Louvain*. Après le conflit, le journal paraît tous les mois sous le titre *L'Escholier de Louvain*, et ce, à partir de décembre 1945. Finalement, en février 1952, l'organe de la Maison des Étudiants, s'appelle simplement *L'Escholier* et dès 1961-1962, devient bimensuel jusqu'à sa disparition quelques années plus tard. Le journal se veut la voix et le reflet des préoccupations des étudiants francophones, tout en étant ouvert, du moins à ses débuts, à la problématique wallonne. *L'Escholier* peut être défini comme une revue universitaire d'intérêt général, réalisée par des étudiants et traitant de tous les problèmes estudiantins, matériels et intellectuels. Il est reconnu pour sa longévité (vingt ans d'existence), mais aussi pour sa qualité intellectuelle. Animé par une équipe d'étudiants qui se recrutent eux-mêmes d'années en années, le journal bénéficie, en effet, de la collaboration de personnalités du monde académique (par exemple Jacques Leclercq) et d'une « élite » d'étudiants, dont beaucoup s'illustreront plus tard dans la vie publique (Guy Spitaels, René Lamy, Jean Delfosse, ...). On peut dire que *L'Escholier* a été un terrain fertile dans lequel plusieurs jeunes talents ont pu trouver leurs premières racines et une foule des cadres de pensée pour une société d'après-guerre.

ERGOT

(PASSAGE DE L')

D6

« Passage de l'Ergot » rappelle un journal étudiant, qui a paru de 1932 à 1942, puis de 1949 à 1964. *L'Ergot*, organe officiel de la Fédé, Fédération wallonne des Étudiants de Louvain qui regroupe les cercles régionaux wallons (la Carologienne, la Chymasienne, la Tournaisienne, la Lux, la Montoise...), tient son nom par allusion au Coq hardi, emblème de la Wallonie. L'Ergot désigne en fait la petite pointe de corne ou d'os située derrière la patte de certains animaux, comme celles du coq. La reproduction d'un ergot illustre la devise du journal : « Je suis là pour défendre et non pour attaquer ». Défendre la Wallonie restera le souci constant des rédacteurs-étudiants, ayant comme objectif principal d'affirmer leurs « aspirations de chrétien, de Belge et de Wallon ». Dans les premières années, les équipes rédactionnelles s'intéressent principalement à la dimension culturelle. À partir de 1935, la réflexion se porte davantage sur le problème « communautaire », sur la question wallonne et surtout sur la conscience wallonne. Les responsables de *L'Ergot* appellent d'ailleurs de tous leurs vœux au régionalisme. Ce dernier est, selon eux, à la fois une défense morale, une revendication d'ordre économique et une revendication concernant les libertés administratives (pour l'usage de compétences régionales). *L'Ergot* ne reparait pas à la rentrée académique 1942-1943, à cause de propos jugés « irrespectueux et même injurieux » par le recteur. Le journal avait publié une enquête selon laquelle les étudiants en médecine et les professeurs francophones étaient désavantagés par rapport à leurs homologues flamands et bilingues. N'ayant pas dit son dernier mot, et l'équipe rédactionnelle étant modifiée à chaque nouvelle rentrée, *L'Ergot* reparait en février 1949. Moins engagé à propos de la Wallonie et de sa situation, c'est la question de présence de la section française de l'Université catholique à Louvain qui retient son attention. Consacré souvent à l'aspect économique, *L'Ergot* parle peu des avancées de l'idée fédéraliste dans les milieux ouvriers wallons. C'est pourtant le problème du *Walen Buiten* qui mobilise de plus en plus les dirigeants du journal. En 1964, *L'Ergot* cessa d'être l'organe officiel de la Fédé, pour devenir celui de l'Association générale des étudiants de Louvain (AGL).



L'Ergot : numéro jubilaire de mars 1961. L'Ergot, organe officiel de la Fédération wallonne des Étudiants de Louvain (janvier 1932-juin 1942 - février 1949-mars 1964). Le premier numéro de l'Ergot paraît le 20 janvier 1932, animé par Léopold Derbais, le président de la Fédé. Marc Delforge, Jean Foray, Elie Lemaître entre autres. Quant aux objectifs de l'équipe, il s'agit d'affirmer leurs aspirations de chrétiens, de Belges et de Wallons. Photo Joseph Goossens.

Ergot

L'Ergot : numéro jubilaire de mars 1961.

Archives de l'Université catholique de Louvain.
Photo Joseph Goossens.



Escholier

Un des premiers numéros de L'Escholier. Journal catholique des universitaires belges (1896).

L'Escholier. Journal catholique des universitaires belges, 2^e année, n° 16, 1^{er} novembre 1895.

Photo Archives de l'Université catholique de Louvain.



Woitrin

Le nom de Michel Woitrin (1919-2008) est universellement associé à la création de Louvain-la-Neuve, dont il fut, en tant que administrateur général de l'Université de Louvain (1963-1984), le promoteur infatigable.

Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL.



Massaux

Mgr Édouard Massaux (1920-2008) fut le premier recteur de l'Université catholique de Louvain après la scission.

Photo Archives de l'Université catholique de Louvain, coll. CHUL.

L'hommage aux fondateurs, les Romulus et Remus de la ville nouvelle.

Sur la face nord-ouest des Halles universitaires, des plaques apposées comme des ex-voto rendent hommage à l'administrateur général Michel Woitrin, le penseur de la ville, ainsi qu'au recteur Édouard Massaux, recteur à l'époque du transfert.

Photo Fondation wallonne.

WOITRIN

(rue Michel)

[en réserve]

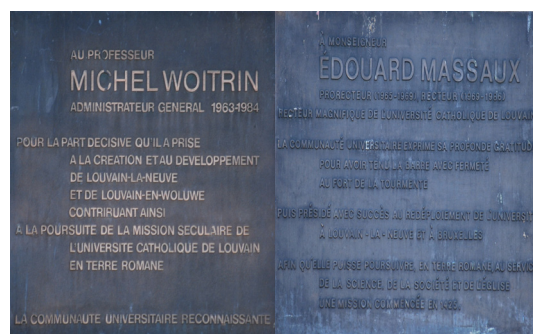
Michel Woitrin est un des deux « pères fondateurs » de Louvain-la-Neuve. Désireux d'honorer Michel Woitrin comme tel, le Conseil communal a demandé à la Commission de lui faire des propositions de voiries. La Commission a alors proposé ce nom pour le passage qui relie la « place du Coq Hardi » et la « place de l'Université ». L'idée est que cette voie conviendrait parfaitement à un « hommage » au père fondateur : elle fait idéalement le lien entre la « place du Bia Bouquet », qu'il habitait, et la « place de l'Université », où il travaillait. La proposition n'a pas été retenue par le Conseil communal qui préférerait nommer ainsi une voirie du centre ville. Michel Woitrin naît le 5 mai 1919 à Namur où il passera sa jeunesse et fera ses études. Il est docteur en droit (1942) et licencié en sciences économiques (1944). Il débute sa carrière dans le droit, au barreau de Namur. Ses premières publications seront pourtant consacrées à l'économie. Domaine dans lequel il continue à travailler, d'abord à l'Université, puis dans diverses institutions (Ministères des Affaires économiques, ...) pour revenir à l'UCL en 1950 en tant que chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales (à l'IRES, Institut de recherches économiques et sociales). Cette nomination ne l'empêche pas de visiter et d'enseigner dans diverses universités de par le monde (Angleterre, États-Unis) et d'être actif au sein de diverses organisations (Groupe de recherche Marché commun, Fondation Industrie-Université de Belgique, ...). Il inspirera la création de l'Institut d'administration et de gestion (IAG, aujourd'hui la *Louvain School of Management*). En 1963, il devient secrétaire général de la section francophone de l'Université, à l'époque toujours unitaire. Il a rapidement compris que le transfert en terres romanes d'(au moins) une partie importante de la section francophone était inévitable. Universitaire talentueux, il a également été un homme action. Il a joué un rôle prépondérant dans le fait que le transfert de la section francophone ait donné lieu à la création d'une ville nouvelle, à part entière, et non pas d'un simple campus universitaire. L'idée pour lui est que l'université est avant tout une rencontre d'hommes créant un « milieu stimulant » car venus d'horizons divers et en contact avec une population non universitaire. Il décède le 28 octobre 2008.

MASSAUX

(rue Édouard)

[en réserve]

Édouard Massaux est l'autre « père fondateur » de Louvain-la-Neuve. Il est né à Neufchâteau (province de Luxembourg). Après des études de théologie, il est ordonné prêtre en 1944. Il obtient le grade de docteur en théologie à l'Université catholique de Louvain, en 1948. En 1951, il est le premier théologien à obtenir une bourse de recherche au FNRS (Fonds national de recherche scientifique). Sa carrière académique bifurque en 1960, lorsqu'il devient bibliothécaire en chef adjoint, puis en chef (1961) de la Bibliothèque universitaire. Dès le début des années 1960, les revendications flamandes pour que la partie francophone de l'Université quitte Louvain se font fortement ressentir. Les événements politico-linguistiques vont marquer un nouveau tournant pour Massaux. Il devient en 1965 prorecteur de la section francophone. Il sera engagé directement dans les discussions qui ont mené à la décision politique de créer deux universités et de transférer la partie francophone, décision qui pour lui était une trahison de la hiérarchie catholique flamande. Il est nommé recteur de la nouvelle Université catholique de Louvain en 1969, et le resta jusqu'en 1986. Il s'est efforcé de moderniser l'université, à en améliorer l'enseignement et à réorganiser les structures de recherches. L'époque difficile du partage et du transfert de la section francophone, qui dura les dix premières années de son rectorat, lui vaudra le surnom de « recteur de fer », en raison de son franc-parler et de sa dureté en négociation. Lui et Michel Woitrin ont mené le transfert d'une main de maître. Admis à l'éméritat en 1986, il quitte sa maison à Leuven pour se retirer à Bioul (région de Namur). Il s'éteint en 2008, après avoir exprimé le souhait qu'aucun éloge funèbre ne soit prononcé et qu'aucun hommage ne soit organisé.



Le patrimoine wallon

Dans son désir d'illustrer les réalités wallonnes, la Commission de toponymie a fait preuve d'imagination et d'équilibre. Il ne s'agissait pas de manifester à tout prix une idéologie régionaliste étroite, un ancrage régional omniprésent. L'objectif était de fournir aux habitants, originaires pour la plupart des quatre coins de la Wallonie, des points de repère familiers qui permettent une appropriation plus facile de la ville nouvelle. La mémoire de la Wallonie est ainsi omniprésente dans la toponymie de Louvain-la-Neuve.

BASSINIA

(RUE DU)

F4-F5

« Rue du Bassinia » et « Rue du Rondia » évoquent deux des quatre merveilles de Huy, avec le *pontia*, ou pont sur la Meuse, et le *tchèstia*, le château-forteresse. Sur la Grand-Place de Huy, devant l'hôtel de ville, le « bassinia », qu'il ne faut pas confondre avec le perron (disparu en 1532), était au départ une fontaine publique. Il doit sa forme actuelle aux travaux de remise à neuf de 1733-1736. Le bassin de bronze, qui daterait de 1406, est celui de la fontaine initiale, dont on dit qu'elle a été fondue à partir de la grosse cloche du beffroi.



RONDIA

(RUE DU)

F4

Merveille de Huy, le « rondia » désigne la grande baie en calcaire de Meuse qui forme l'oculus (fenêtre ronde) de la tour ouest de la collégiale Saint-Pierre. Le « rondia » a probablement été créé en 1508, au moment où s'achevaient les travaux de l'édifice gothique, commencés à l'est, en 1311. Rénové en 1851, le « rondia » est équipé depuis 1974 d'un vitrail.

CHONC CLOTIERS

(rue des)

[en réserve]

Cette rue voulait évoquer la cathédrale de Tournai avec ses cinq clochers : *chonc clotiers* est la forme picarde tournaisienne traditionnelle pour désigner « cinq clochers ». Cet édifice, dont la réputation est internationale, est inscrit depuis l'an 2000 au patrimoine mondial de l'UNESCO (patrimoine mondial de l'humanité). Sa construction, en calcaire local, a débuté au début du XII^e siècle et s'est étalée sur près de deux siècles. On distingue trois zones par leur forme, leur échelle et leur style : le chœur, la nef (partie menant au chœur) et le transept (partie perpendiculaire à la nef, qui donne au bâtiment sa forme de croix). Les cinq tours, les *chonc clotiers*, ponctuent le volume du transept. Cette composition, visible à des kilomètres à la ronde, se détache du reste du paysage urbain de la ville de Tournai. Le transept unique en son genre exprime le pouvoir, l'autorité et le prestige que les évêques avaient au Moyen-Âge. Avec le temps, les *chonc clotiers* ont requis entretien et restaurations. En 1999, une tornade a endommagé l'édifice, en particulier le chœur et la tour Brunin, dont la stabilité pose toujours problème.



Bassinia

Entre les tourelles, les quatre statuettes de la fontaine médiévale ont été remplacées. Au centre de la fontaine, on reconnaît « Li Cverneu », symbole de la ville de Huy depuis plusieurs siècles, qui date de 1597. À l'époque, il représentait un personnage de la ville, Guillaume ou Simon le Corneux (Cverneu signifie, en wallon liégeois, 'corneur', celui qui joue de la corne) : il s'agit du veilleur de Huy qui, équipé d'une corne et placé au sommet d'une tour, était chargé d'avertir les Hutois d'un danger.

Photos : Wikipedia Commons.

Photo Jean-Pol Grandmont.

Rondia

Bien que sa structure architecturale soit différente en raison des habitudes régionales, le « rondia » rappelle la rosace rayonnante que l'on retrouve souvent dans les grandes églises du Moyen-Âge. Il servait à illuminer par l'ouest l'intérieur de la collégiale.

Photos Luc Courtois.

Chonc Clotiers

Cinq clochers... et « quatres sans cloche », selon le dicton local. Il y a une tour lanterne sur la croisée du transept et de la nef, et quatre tours qui l'encadrent, deux tours à chaque extrémité du transept (la tour Marie et la tour saint-Jean du côté du chœur, la tour Brunin et la tour de la treille du côté de la nef). Ces dernières culminent à 80 mètres de hauteur et se distinguent par des ouvertures et des formes sensiblement différentes.

Photo Fondation wallonne.



Perron

Lors de l'installation du perron sur la fontaine, quatre lions auraient pris place aux angles formés par les degrés du perron, ils devaient sans doute représenter la force et la vigilance populaires. Le globe (symbole de souveraineté) a été transformé en pomme de pin au début du XIII^e siècle.

En 1448, une tempête fit tomber la colonne du perron, qui se brisa en deux. Les Liégeois, conservateurs ou peut-être superstitieux, le ressoudèrent avec une bague de bronze. C'est la même année qu'aurait été ajoutées trois statuettes d'hommes nus supportant la pomme de pin.

Les goûts ayant évolué, ils furent remplacés par le groupe dit « des Trois Grâces » en 1697 (longtemps appelé « les Trois Garces » en mémoire du perron-pilori). Lors des guerres opposant la principauté de Liège à la Maison de Bourgogne, au XV^e siècle, le perron est de plus devenu l'emblème de l'« indépendance nationale » contre les attaques de Philippe le Bon puis de Charles le Téméraire. Ce dernier le confisquera pour le transporter à Bruges, en 1467. Le perron liégeois y restera exilé une dizaine d'années. À la mort du duc, les Liégeois se hâtèrent d'aller récupérer leur bien et le replacèrent sur la place du Marché. Il est resté en l'état depuis le XVIII^e siècle.

Photo Fondation wallonne.

PERRON

(PLACE DU)

La « place du perron » évoque le perron de Liège. Un perron est une colonne dressée sur une plate-forme à degrés. Cet édifice est généralement surmonté d'un signe de souveraineté, par exemple un globe ou une croix. Perron (perron en wallon de Liège) vient du latin *petronus*, amas de pierre. Au Moyen-Âge, on trouvait un perron dans plusieurs villes de Wallonie (Liège, Namur, Huy, Stavelot, ...). Il symbolisait le pouvoir du Seigneur. Il servait de support au juge qui notifiât les sentences du tribunal. Les liégeois de mauvaise vie se voyaient marqués à la joue par un fer rouge en forme de perron. Il en allait de même dans les autres villes. Le perron est parfois confondu avec le pilori, qui servait à placer le coupable pour l'exposition publique et le supplice. Les perrons n'étaient en général pas appréciés du peuple et ont souvent subi des démolitions ou dégradations. Si à Huy et à Namur les perrons ont disparu, il en va autrement à Liège où il est devenu symbole des libertés de la Cité. Le monument est devenu l'expression visuelle d'une nouvelle liberté lorsque la bourgeoisie de la cité ardente monta en puissance et réduisit le pouvoir de l'évêque et des aristocrates. C'est à cette époque, au début du XII^e siècle, que le perron de Liège fut placé sur la fontaine publique de la place du Marché. Il a connu au fil du temps plusieurs transformations, mais aucune n'a altéré sa structure initiale. Le perron a fini par passer pour l'emblème exclusif de la cité ardente. C'est pourquoi les politiques wallons lui ont préféré le coq pour être l'emblème de la région.

Coq hardi

Le « cortil du Coq Hardi », où a élu domicile en 1991 la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, a échappé de justesse, grâce à cette dernière, au nom plus banal de « chemin de la Pente ».

Photo Fondation wallonne.

Le « Coq Hardi », dit de Paulus, emblème de la Wallonie.

Musée de la vie wallonne (Liège).

Photo Musée de la vie wallonne (Liège).



COQ HARDI

(CORTIL DU)

D6

F5

« Coq hardi » est un terme héraldique (relatif au blason, aux armoiries) qui désigne un coq, la dextre (patte droite) levée. Depuis l'été 1913, un coq hardi « de gueules » - c'est-à-dire rouge sur fond d'or - sert de drapeau à la Wallonie. Le choix de ce symbole n'est pas le fruit du hasard. En 1913, plusieurs personnalités wallonnes estiment que, face à une Flandre flamingante, il convient d'affirmer une « identité » et des intérêts wallons très peu représentés au gouvernement. Suite à une réunion de l'Assemblée wallonne en octobre 1912 à Charleroi, le porte-parole du mouvement, Richard Dupierreux, propose d'opter pour un drapeau aux couleurs blanche, rouge et jaune en bandes verticales, et de choisir un écu orné d'un coq. En effet, la représentation du coq n'était rattaché à aucune région mais attachée, depuis le XII^e siècle, au peuple français, héritier des Gaulois (*gallus* signifiant à la fois gaulois et coq). Lors du vote, en mars 1913, l'assistance confond l'écu et le drapeau. Elle choisit un drapeau blanc frappé en son cœur d'un coq rouge. Après contestation, on réorganise un vote, le 20 avril 1913, et, à nouveau par confusion, l'assemblée adopte un drapeau jaune au coq rouge. Des pressions liégeoises avaient fait penché la balance du côté des couleurs de l'ancienne principauté de Liège, à la colère des Hennuyers. On en restera là, et Jules Destrée fait publier dans le *Moniteur* de l'Assemblée le texte du décret commençant par : « La Wallonie adopte le coq rouge sur fond jaune, cravaté aux couleurs nationales belges ». Il chargea son ami Pierre Paulus (1881-1959), peintre wallon engagé dans le mouvement de mise en valeur du patrimoine wallon, de dessiner l'oiseau en question. Son œuvre est approuvée le 3 juillet 1913, mais c'est seulement au seuil des années 1970 que le drapeau bénéficiera d'une certaine reconnaissance. Le Conseil de la Communauté culturelle française le reconnaît officiellement le 20 juillet 1975. Le coq de Paulus devient aussi l'emblème de la Région wallonne le 23 juillet 1998. Le « cortil du Coq Hardi » à Louvain-la-Neuve, qui devait initialement s'appeler le « chemin de la pente », doit son nom à l'installation en 1991 de la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet, dont l'ambition est de promouvoir la Wallonie (en particulier auprès des jeunes). C'est à sa demande qu'il a ainsi été nommé.

CHEVAL BAYARD

(RUE DU)

D4

La légende du cheval Bayard, le cheval-fée à la croupe qui s'allonge à volonté, et de ses propriétaires, les quatre fils Aymon, est une des plus célèbres dans nos régions. Le récit par lequel elle nous est connue figure dans la *Geste de Renaud de Montauban*. Ce texte (dit manuscrit La Vallière) remonterait à la fin du XII^e siècle et aurait été rédigé dans la région de Stavelot-Malmédy. On peut le résumer comme suit. Un jour de Pentecôte, le duc Ayme de Dordogne vient présenter à la cour de Charlemagne, à Paris, ses quatre fils, Alard, Renaud, Guichard et Richard. Après leur adoubement (célébration lors de laquelle on était fait chevalier), Renaud tue le neveu de l'Empereur à la suite d'une querelle. Obligé de fuir précipitamment, Renaud monte sur Bayard, son fidèle cheval qu'il a reçu de son cousin l'enchanteur Maugis, et se réfugie en Ardenne avec ses frères. Aidés de leurs serviteurs, ils bâtissent la forteresse de Montessor, sur les bords de la Meuse. Charlemagne vient les y assiéger. Les quatre frères, juchés sur Bayard, doivent reprendre la fuite. Après toutes sortes de péripéties, la paix est signée entre l'empereur et les rebelles repentants. Mais avant de partir en pèlerinage pour la Terre Sainte, Renaud doit livrer Bayard à Charlemagne. Celui-ci le fait amener à Liège et ordonne qu'il soit précipité dans la Meuse, une meule attachée au col. À force de se débattre, le cheval brise la pierre et s'échappe, libre, vers la forêt d'Ardenne où l'on peut encore l'entendre hennir chaque année à la *fête saint Jehan* (fête de la saint Jean, aux alentours du 21 juin). Les traces du succès de cette chanson de geste sont innombrables en Wallonie. Bon nombre de villes ont eu des auberges dédiées aux Quatre Fils Aymon. Parfois, ce souvenir s'est transmis à des noms de rues. Mieux encore, vers la fin du Moyen-Âge, plusieurs villes wallonnes et flamandes, telles que Dinant, Ath ou Namur, eurent des cavalcades et des cortèges où l'on exhibait les quatre frères juchés sur Bayard.

**BLANCS CHEVAUX**

(RUE DES)

C5-D5

Le thème du folklore et des traditions populaires n'aurait pas bien été traité si l'on n'y avait pas intégré une légende propre au plateau de Lauzelle, à savoir la légende de la chapelle au *blanc tch'fau*. Liée à la chapelle proche de la « ferme de Lauzelle », cette légende raconte que les habitants de la région voyaient rôder et entendaient hennir Désirée, la jument blanche préférée de l'Empereur. Elle pleurait les vaillants soldats de son maître, qui étaient morts sur le plateau de Lauzelle, lors de la sanglante bataille du 18 juin 1815. Les cadavres des soldats et des chevaux furent enterrés au lieu-dit l'*Aurnwè*, en contrebas de la ferme de Lauzelle, vers le hameau de la Baraque. Bientôt, deux feux follets furent aperçus à cet endroit. Cela donna lieu à plusieurs interprétations dont celle du *blanc tch'fau* impérial errant sur le charnier. C'est dans ce cadre qu'est né la légende selon laquelle une vieille femme avait transformé en jument, une jeune fille qui priait à la chapelle de Lauzelle pour ses amours désespérés. Ainsi métamorphosée, la fille voulait approcher le fils du fermier, dont elle était tombée amoureuse. Un soir, un ivrogne blessa la jument qui reprit sa forme première. Dès lors, on n'entendit plus jamais la jument blanche. L'endroit où fut blessée la belle amoureuse s'appelle encore « *Au blanc tch'fau* » et on y a érigé une chapelle, où bien d'autres âmes en peine d'amour venaient prier. Un édifice existe toujours à cet endroit, mais on ne sait pas s'il s'agit de celui de la légende.

Blancs Chevaux*La chapelle de Lauzelle.*

La pierre votive de la chapelle indique qu'elle a été construite en 1732. Cette pierre n'a été retrouvée qu'en 1997, grâce à l'action d'un habitant de Louvain-la-Neuve.

Depuis 2001, un carnaval du « Blan Tch'fau » fait revivre la légende des grognards (soldats) de l'Empire. À la fin de l'hiver, un grand cheval d'opérette est promené en cortège par les élèves et les enseignants du Collège du Bièreau, à travers les rues piétonnes de la ville. La marche terminée, les filles déguisées en cheval blanc et leurs grognards, les garçons, dansent pour représenter la scène de la métamorphose du cheval en jeune femme. Vient ensuite l'heure du sacrifice : le Blan Tch'fau est immolé par le feu en vue de signer la fin de l'hiver.

Photo Serge Haulotte.

Chaval Bayard

Longtemps présent dans l'imaginaire populaire, le cheval Bayard a aussi inscrit sa présence dans la toponymie. On recense en Wallonie, pas mal de « pas Bayard », rochers à la configuration un peu étrange où il est censé avoir laissé son empreinte. Le plus célèbre est le Rocher Bayard (« li roche à Bayau ») à Dinant, aiguille rocheuse d'une quarantaine de mètres.

Le cheval Bayard est immortalisé à Namur par une sculpture, œuvre d'Olivier Strebelle, surplombant la Meuse au Pont des Ardennes et datant de l'Exposition universelle de 1958. Le Cheval Bayard est très souvent présent dans les cortèges carnavalesques. Dans toutes les légendes relatives à son sujet, ce monstrueux cheval d'osier est monté par les quatre fils Aymon. La légende du Cheval Bayard est originaire d'Ardenne, mais c'est au Cheval Bayard namurois que la Commission de toponymie avait pensé.

Photo Fondation wallonne.



Bia Bouquet

Li bia bouquet : hommage à l'auteur, Nicolas Bosret, chansonnier namurois qui a composé le morceau — paroles et musique — en 1851. Monument à Nicolas Bosret, Namur. Photo Fondation wallonne.



Anto-Carte

Anto-Carte. L'effort (le passeur), huile sur toile, 130 x 90 cm, 1920. Musée des Beaux-Arts, Mons. D'après Rétrospective (1886-1954). Musée des Beaux-Arts, Mons, 21 septembre-26 novembre 1995. Centre Wallonie-Bruxelles, Paris, 13 juin-1er septembre 1996, Bruxelles, 1996. Photo Fondation wallonne.

Lassus

Hommage à Roland de Lassus, Mons. Installé au pied de la collégiale Sainte-Waudru, ce monument est difficile à identifier... Il a remplacé un autre mémorial, dû à Barthélemy Frison, celui-là, bronze de 1863 et qui était installé à l'origine à la place du Parc. Mons, Collégiale Sainte-Waudru. Photo Fondation wallonne.

BIA BOUQUET

(COURS DU, PLACE DU)

« Cours du Bia Bouquet » et « place du Bia Bouquet » rappellent le chant populaire namurois *Li bia bouquet*. Elles honorent en fait un des habitants les plus célèbres du quartier de Lauzelle, Michel Woitrin, dont l'attachement à sa ville natale était bien connu. Le chant, quant à lui, fut composé en 1851 par Nicolas Borset, et interprété l'année suivante sous le titre *Li Bouquet dël mariée* (*Le bouquet de la mariée*). L'auteur, aveugle dès l'enfance, musicien et poète, membre du « Cabinet de Moncrabeau », dirigea l'orchestre des quarante Molons (voir **Les toponymes descriptifs**, notice **Clos**) pendant plusieurs années. À Namur, *Li bia bouquet* a directement connu un succès triomphal. Il devint, dès 1856, le « chant officiel namurois ». La Commission de toponymie a décidé de garder la forme wallonne « *bia bouquet* », plutôt que celle francisée « beau bouquet ». La chanson est en effet très connue dans la région, et a même été jouée pendant des années au carillon de Louvain-la-Neuve. Le chant emblématique du *bia bouquet* est encore interprété aujourd'hui dans toutes les fêtes, officielles ou familiales, à Namur et dans sa province.



LASSUS

(sentier Roland de)

[abandonné]

Roland de Lassus est né à Mons en 1532. Il est considéré comme l'un des plus grands compositeurs de la moitié du XVI^e siècle. C'est en tout cas l'un des plus prolifiques. Après avoir vécu en Italie, il sera nommé maître de chapelle à Munich en 1563, fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort, en 1594.

CRAMIGNON

(CHEMIN DU, COURS DU)

C5-C6

Le « cramignon » est une danse populaire liégeoise très ancienne qui se déroule comme une farandole. Aux fêtes paroissiales du pays de Liège, une longue chaîne, alternant danseurs et danseuses se tenant par la main, se promène à travers les rues. Elle est conduite par un meneur qui chante le premier vers, aussitôt repris en chœur. Le soliste poursuit avec le deuxième vers qu'il fait suivre du refrain. Le refrain est repris par tous. Le deuxième vers du premier couplet chanté par le meneur, devient le premier vers du second couplet et est répété en chœur, et ainsi de suite. Le dernier couplet s'achève par la reprise du vers initial. Le mot liégeois *crâmnignôn* est de la même famille que « crémaillère ». Cela vient d'une métaphore qui compare les zigzags de la farandole aux dents de la crémaillère. Le français régional *cramignon* désigne aussi bien la chanson que la danse qui l'accompagne. Il existe des témoignages anciens sur le cramignon liégeois. Au XIX^e siècle, ce genre populaire sera illustré par des écrivains tels que Nicolas Defrecheux.



Un cramignon liégeois : illustration au trait de Maurice Salme pour le Dictionnaire liégeois de Jean Haust.

J. Haust, *Le dialecte wallon de Liège*, 2^e part., *Dictionnaire Liégeois*, illustré de figures documentaires établies sous la direction d'Édouard Remouchamps et exécutés par le dessinateur Maurice Salme, Liège, 1934, p. 178.

Université catholique de Louvain, Bibliothèque des arts et des lettres, n° FP-322 H2 HAU.

Photo Fondation wallonne.

ANTO CARTE

(rue)

[en réserve, E5]

Anto-Carte (pseudonyme d'Antoine Carte) est un peintre et illustrateur wallon, né à Mons en 1886. Son style est difficilement classable, il reste marginal par rapport aux grands courants artistiques de son temps. Il accorde souvent plus d'importance à la perfection du dessin qu'à la couleur. En plus de tableaux, il a réalisé des affiches (entre autres pour des manifestations folkloriques), des illustrations de livre, des cartons de vitraux, des tapisseries, des décors de théâtre et des sculptures. Hennuyer enraciné dans les réalités régionales, il est le peintre de la vie quotidienne et des réalités humbles. Il décède à Ixelles en 1954.

**JESSÉ DE FOREST**

(rue)

[abandonné]

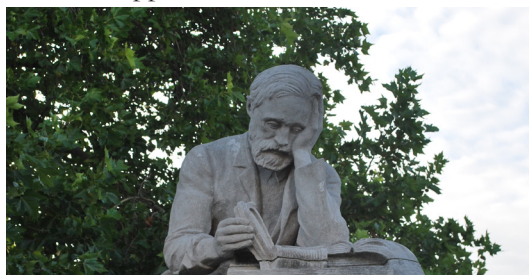
Né en 1576 à Avesnes-sur-Helpe (Hainaut), Jessé de Forest était un protestant en pays catholique. Victime de la répression religieuse mise en place par Charles Quint, il se réfugie dans les États protestants du nord de l'Europe, d'où il cherche à émigrer, avec d'autres réfugiés, vers le Nouveau Monde. Après un refus de la couronne anglaise, il se tourne vers la Compagnie des Indes occidentales. Celle-ci y voit une bonne occasion de contrer l'influence espagnole et donne son autorisation en août 1622. Il embarque avec huit autres familles au bord du Nieu-Nederland pour débarquer en mai 1624 à la pointe de Manhattan. Il y fonde « Neuve Avesnes » (en mémoire de la ville natale de Jessé) en Nouvelle Belgique (*Nova Belgica* ou Nouvelle-Néerlande, *Nieuw Nederland*). Il ne s'y trouvait que des huttes construites à la hâte par quelques hommes déposés là, en 1614, par un navigateur hollandais, qui subsistaient tant bien que mal grâce au troc avec les Indiens. Les choses changent à l'arrivée du groupe. La Compagnie avait, en effet, l'espoir de développer des activités profitables dans la nouvelle colonie. Jessé de Forest meurt le 22 octobre 1624 au cours d'une reconnaissance des côtes de Guyane. La Compagnie y dépêche, l'année suivante, un autre wallon, Pierre Minuit (né en Rhénanie mais issu d'une famille tournaisienne). Ce dernier achète l'île aux Indiens Manhattes, qui devient officiellement la colonie de la « Nouvelle Amsterdam ». Il est rappelé en Hollande en 1632. Cela n'empêcha pas la ville de prospérer, comme on le sait. Devenue municipalité en 1653, elle fut officiellement cédée aux Anglais en 1667 et rebaptisée « New York » en l'honneur du duc d'York (futur Jacques II d'Angleterre). En 1924, pour le 300^e anniversaire de sa fondation, un monument aux Wallons fondateurs de New York fut érigé dans Battery Park, à la pointe sud de Manhattan.

GRAMME

(RUE ZÉNOBE)

D8-E8

Zénobe Gramme est un physicien autodidacte. Il est l'inventeur, liégeois, de la première dynamo utilisable, invention qui lui vaudra une renommée mondiale et qui aura des conséquences décisives sur l'exploitation de l'électricité et la construction électromécanique. La dynamo est une machine rotative produisant du courant continu, dans laquelle le flux magnétique de l'inducteur est guidé dans le rotor par un anneau de fer ; sur ce rotor, l'inventeur wallon a fixé des collecteurs qui amènent le courant à des balais, la dynamo fournit ainsi elle-même le courant nécessaire à son excitation. Zénobe Gramme est né à Jehay-Bodegnée (province de Liège) en 1826. Il décède en France en 1901 et est enterré au Père-Lachaise, célèbre cimetière parisien. Plusieurs monuments lui rendent hommage, en Belgique comme en France, dont le plus imposant a été inauguré à Liège en 1905. Plusieurs plaques commémoratives sont apposées en Wallonie.

**LENOIR**

(AVENUE JEAN-ÉTIENNE)

F9-F10

« Avenue Jean-Étienne Lenoir » honore cet ingénieur d'origine wallonne, inventeur du moteur à explosion utilisé pour faire rouler une automobile. Il est né à Mussy-la-Ville (près de Virton, en Gaume) en janvier 1822. Il travaille d'abord comme garçon de salle à Paris puis entre à la Compagnie du Gaz. Mécanicien autodidacte et presque illettré, il prend de nombreux brevets pour des inventions diverses et insolites. L'invention du moteur à explosion lui apporte une renommée internationale. Dès 1860, il travaille sur la « machine Lenoir », qui est en fait un moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage, enflammé par l'électricité. En 1862, le gaz est remplacé par du pétrole, ce qui va permettre à la première voiture automobile de rouler. D'autres modifications seront apportées à ce moteur au cours des années suivantes.

Jessé de Forest

La « Nouvelle Belgique » et la « Nouvelle Amsterdam » (New York), en 1655.

La fondation de « Neuve Avesnes » (en mémoire de la ville natale de Jessé), marque le premier établissement durable de New York.

Novi Belgii Novaeque Angliae Nec Non Partis Virginiae Tabula Multis in locis emendata a Justus Danckers, 1655, d'après Amsterdam/New Amsterdam. The Worlds of Henry Hudson, Exposition du Museum of the City of New York, septembre 2009. New Amsterdam History Center Workspace Site.

Photo CITCO Collection.

Gramme

Zénobe Gramme : statue du « Pont de Fragnée », Liège.

Monument Gramme du « Pont de Fragnée », Liège, œuvre du sculpteur Thomas Vinçotte, en collaboration avec l'architecte Charles Soubre (1905).

Photo Fondation wallonne.

Lenoir

Vue du monument Étienne Lenoir, à Mussy-la-Ville (1985).

Photo Fondation wallonne.





Sualement

La « Machine de Marly », en 1723.

Construite sous le règne de Louis XIV, la machine de Marly permettait de pomper les eaux de la Seine pour alimenter les fontaines du parc de Versailles.

La machine de l'aqueduc de Marly, huile sur toile de Pierre-Denis Martin (1663-1742), 1,15 x 1,65 m. Château de Versailles.

Inv. n° MV 778.

© Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louvenciennes.



Charlier à la Jambe de Bois

Charlier-Jambe-de-Bois (lithographie).

Jean-Joseph Charlier (1794-1866), héros des journées de septembre 1830, dit « La Jambe de Bois » après avoir perdu sa jambe droite à Waterloo, en combattant dans l'armée napoléonienne.

Photo Alain Colignon.

Bois-du-luc

Les charbonnages de la société du Bois-du-Luc au milieu du XIX^e siècle.

Lithographie de Canelle, dans La Belgique industrielle, t. I, Bruxelles, 1854, pl. 64.

Photo Jacques Liebin.

SUALEM

(rue Renkin)

[abandonné]

La machine de Marly a été construite sous le règne de Louis XIV pour assurer le pompage des eaux de la Seine afin d'alimenter le parc de Versailles. Deux Liégeois sont à l'origine de la création de cette machine : le maître charpentier Renkin (francisé en Rennequin) Sualement, né à Jemeppe-sur-Meuse en 1645, et l'entrepreneur Arnold de Ville (1653-1722, originaire de Huy). Lorsque Arnaud de Ville apprend que Louis XIV a pour projet d'alimenter Versailles avec les eaux de la Seine, l'idée lui vient de proposer la même technique que celle utilisée par son ami Ferdinand de Marchin à son château de Modave : une machine capable de remonter les eaux du Hoyoux vers le château, et de faire appel au constructeur de Modave : Renkin Sualement. Le chantier commence en 1681, durera quatre ans et mobilisera des moyens considérables. L'inauguration par le roi a lieu en juin 1684. Rennequin Sualement sera nommé « Premier ingénieur du Roy » en remerciement et sera anobli. Il termine sa vie à Versailles, où il est chargé de l'entretien de la machine. Il est enterré à Bougival où il est décédé en juillet 1708. Dans le pays de Liège, on raconte encore que Sualement aurait répondu en wallon au roi qui lui demandait comment il avait eu l'idée de sa machine : « *Tot tuzant, sire* » (« En y réfléchissant, sire »).

BOIS-DU-LUC

(RUE DU)

F4-G5

« Rue du Bois-du-Luc » évoque elle aussi un monument typique de l'architecture traditionnelle du Hainaut. Le site charbonnier du Bois-du-Luc, exploité depuis le XVII^e siècle, est situé au cœur de la région du Centre (à mi-chemin entre Mons et Charleroi). Le caractère exceptionnel du site réside dans son unité. On trouve à côté des bâtiments industriels, les maisons des ouvriers, des écoles, un parc, un hôpital, un hospice et une église, ainsi que la maison de direction et une ligne de chemin de fer. Le tout est dominé par des terrils boisés. L'ensemble du site est classé depuis 1994, il appartient aujourd'hui au patrimoine exceptionnel de Wallonie.

CHARLIER À LA JAMBE DE BOIS

(CHEMIN)

C6-B6-B7

Jean-Joseph Charlier est un héros des journées de septembre 1830 qui ont mené à la création de la Belgique. Né en avril 1794 à Liège, il entre dans les armées de Napoléon alors qu'il est âgé de 18 ans. Il se blesse au pied lors de la bataille de Waterloo ; la blessure s'infecte et l'amputation devient inévitable. C'est alors qu'il reçoit le surnom de « Charlier Jambe de Bois ». Soldat à la retraite, il ne se sent aucun atome crochu avec les autorités néerlandaises, ressenties comme étrangères. Le 26 août 1830, apprenant avec le reste de la Cité Ardente que des émeutes ont lieu à Bruxelles, Charlier a l'idée de s'emparer des pièces d'artillerie, abandonnées par les Hollandais, et de voler au secours des Bruxellois. Les volontaires entrent dans Bruxelles le 7 septembre, acclamés par la foule. Lors des affrontements des jours qui suivent, Charlier et son canon font merveille contre les soldats hollandais qui désarmés se replient vers Vilvorde. Fêté par la population, Charlier ne revient à Liège qu'à la mi-octobre. Il y est porté en triomphe par le peuple. Le 7 décembre 1830, le Gouvernement provisoire lui accorde une pension de retraite. Mais son heure de gloire est passée. Il continue une existence paisible dans son quartier de Sainte-Walburge. Il s'éteint le 31 mars 1866 dans sa maison. Une iconographie assez abondante lui sera consacrée, notamment des gravures. L'iconographie en a fait la figure populaire d'une révolution qui accouchera pourtant, au bout du compte, d'une monarchie bourgeoise qui ne réglera rien ni sur le plan social, ni sur le plan national.

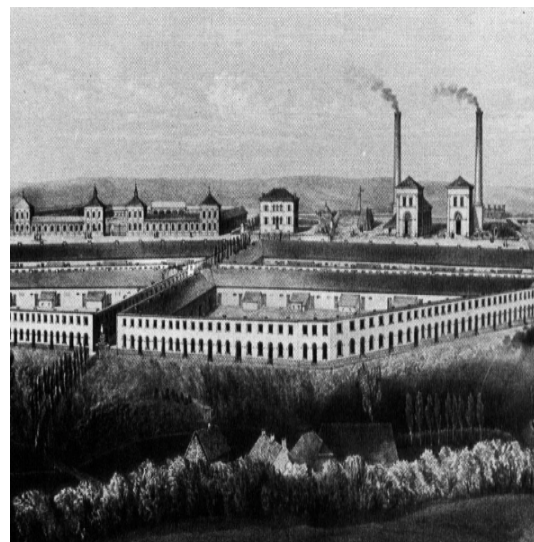


Table des matières

Qu'est-ce que la toponymie ? Pourquoi nommer les rues d'une ville ?	p. 7
Le <i>Walen Buiten</i> et la création de Louvain-la-Neuve	p. 7
La toponymie de Louvain-la-Neuve	p. 8
De la toponymie aux lieux de mémoire	p. 12
Les toponymes descriptifs	p. 13
Les toponymes traditionnels	p. 16
La mémoire universitaire	p. 20
Le patrimoine wallon	p. 23
Table des matières	p. 29

Droits d’auteurs

Ce catalogue emprunte son contenu au volume cité plus haut *Mémoires de Wallonie. Les rues de Louvain-la-Neuve racontent...* Certains passages en sont directement extraits sans l’usage de guillemets et de références, qui auraient alourdi le texte. Nous remercions les auteurs de leur compréhension à cet égard.

Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet

20 Verte Voie • B-1348 Louvain-la-Neuve

☎ ++/32/[0]10/45 51 22

info@fondationwallonne.org

http://www.fondationwallonne.org

Série Études et Documents

1. *L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*. Études réunies et publiées par L. COURTOIS. 1991. Épuisé.
2. *Images de la Wallonie dans le dessin de presse (1910-1961). Une enquête dans la presse d'action wallonne*, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1993. 22,00 EUR.
3. *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement*, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de I. LEJEUNE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 1999. ISBN 2-960072-2-0. Épuisé.
4. *Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée*, sous la dir. de J. PIROTTE, avec la coll. de L. COURTOIS et A. PIROTTE, avec le concours de J.-L. TILLEUL, 1999. ISBN 2-960072-3-9. 29,50 EUR.
5. *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII^e siècle. Histoire et mémoire (XVII^e-XXI^e siècle)*. Exposition au Parlement wallon. Namur, 19-29 février 2008, sous la dir. de L. COURTOIS et C. SAPPJA, 2008. ISBN 978-2-930479-02-6. 12,50 EUR.
6. *Mémoires de Wallonie. Les rues de Louvain-la-Neuve racontent...*, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. d'I. LEJEUNE, S. LEMAÎTRE, J.-M. PIERRET et J. PIROTTE, 2011. ISBN 978-2-930479-04-0. 79,00 EUR (version brochée)/ 93,00 EUR (version cartonnée-toilée avec jaquette).

Série Recherches

1. *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit*, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1994. ISBN 2-9600072-0-4. 16,50 EUR.
2. *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 1999. ISBN 2-960072-1-2. 16,50 EUR.
- Hors-série. Hommage à Jean-Émile Humblet pour ses 80 ans*, hommage édité par L. COURTOIS et J. PIROTTE. 2000. ISBN 2-960072-6-3. Sur demande.
3. *Enseigner la Wallonie et l'Europe. Pour une éducation citoyenne*, sous la dir. de L. COURTOIS et M.-D. ZACHARY. 2001. ISBN 2-9600072-7-1. 16,50 EUR.
4. *De fer et de feu. L'émigration wallonne vers la Suède au XVII^e siècle. Histoire et mémoire (XVII^e-XXI^e siècle). Hommage au professeur Anders Florén (†)*, sous la dir. de L. COURTOIS, avec la coll. de M. DORBAN et J. PIROTTE, 2003. ISBN 2-9600072-8-X. Épuisé.
5. *L'enseignement des langues en Wallonie. Enjeux citoyens et chances pour l'avenir*, sous la dir. de L. COURTOIS et J. PIROTTE. 2006. ISBN 2-930479-00-0. ISBN13 978-2-930479-00-0. 16,50 EUR.
- Hors-série. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. 20^e anniversaire (1987-2007). Volume commémoratif*, sous la dir. de L. COURTOIS et C. SAPPJA, 2008. ISBN 978-2-930479-01-9. Épuisé.
- Hors-série. Pour la Wallonie. Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet. Vingt ans d'action wallonne. 1987-2007*, sous la dir. de L. COURTOIS, J. PIROTTE et C. SAPPJA, 2008. ISBN 978-2-930479-03-3. 12,50 EUR.

Série Dossiers Pédagogiques

1. *Les noms de rue de Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle en Wallonie : modernité et enracinement. Dossier pédagogique*, sous la dir. de C. SAPPJA, avec la coll. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, 2000. ISBN 2-960072-4-7. 12,50 EUR.
2. *Du régional à l'universel. L'imaginaire wallon dans la bande dessinée. Dossier pédagogique*, sous la dir. de C. SAPPJA, avec la coll. de L. COURTOIS et J. PIROTTE, 2000. ISBN 2-960072-5-5. 20,00 EUR.
3. *Dossier. Nommer les rues de Louvain-la-Neuve : quelles mémoires ?*, sous la dir. de S. LEMAÎTRE, avec la coll. de L. COURTOIS, A. DELVAUX, R. LABRUYÈRE et C. TONNARD, 2011. ISBN 978-2-930479-05-1. 14,90 EUR.

Série Multimédia

1. *Toponymie urbaine*, CD-Rom, 2000. 20,00 EUR.
2. *Sur les chemins de la bande dessinée. Wallonie, Aquitaine, Asturies*, CD-Rom, 2000. 25,00 EUR.



Dans le sillon du W wallon
deux surgeons symbolisent le jaillissement de la vie.

Inspiré par la dualité du patronyme de la Fondation,
ce logo évoque le pluralisme de la Wallonie,
sa diversité industrielle et rurale,,
la symbiose des populations enracinées chez nous
de longue ou fraîche date.

La Fondation wallonne porte les noms de deux jeunes gens trop tôt disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet. Elle a été créée il y a un peu plus de vingt ans, en avril 1987, grâce à des fonds réunis par des amis et des proches.

Son intitulé et ce double patronyme dessinent un vaste programme.

D'une part, la Fondation est wallonne : elle veut participer à un renouveau du pays wallon, au-delà des cloisonnements politiques et idéologiques.

D'autre part, les noms des deux jeunes gens disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet sont plus qu'un rappel de projets brisés. Ils marquent une volonté de renaissance, sont un appel à l'espérance : la Fondation s'adresse d'abord au monde des jeunes pour les interpeller.

Que signifie être Wallon aujourd'hui ou demain ?

Quels sont les enjeux de cette construction d'une Wallonie, enfin sortie du marasme, d'une Wallonie consciente de ses valeurs passées et présentes, d'une Wallonie largement ouverte sur l'Europe, sur la francité internationale et sur le monde, d'une Wallonie accueillante aux populations nouvelles qui l'enrichissent ?

Comment construire une image positive, jeune et dynamique de la Wallonie, condition indispensable d'un renouveau ?

C'est en raison de cette orientation vers la jeunesse que la Fondation s'est implantée à Louvain-la-Neuve, lieu de la plus forte concentration de jeunes dans la région.



AVEC LE SOUTIEN DE

